

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie I : Le contexte général des inégalités sur le genre avec l'approche théorique qui le corresponde et les formes des inégalités

- **Chap. I - contexte général**
- **Chap. II - les formes des inégalités des sexes a Madagascar**

Partie II : Approche genre et développement et les avantages d'égalité des sexes avec ses approches théoriques successives

- **Chap. I – L'approche genre et développement**
- **Chap. II- les différents avantages du pays pour l'égalité de sexes**

Partie III : Les différentes politiques adoptées et les limites.

- **Chap. I - les stratégies de la lutte contre la disparité des sexes**
- **Chap. II - les limites de la politique de lutte contre les inégalités des sexes**

CONCLUSION

LISTE DES ABREVIATIONS

INSTAT : Institut National de la Statistique

FNUAP : Fond des Nation Unies Pour la Population

DSM : Direction des Statistiques des Ménages

EPM : Enquête Périodique auprès des Ménages

USAID: unites states agency for international development

PIB : Produit Intérieur Brut

RNDH : Rapport National sur le Développement Humain

BTP : Bâtiment des Travaux Publics

HIMO : Haute Intensité de Main d’Oeuvre

IDH : Indice de Développement Humain

ISDH : Indice Sexospécifique de Développement Humain

VIH : Virus de l’Immunodéficience Humaine

SIDA : Syndrome d’Immunodéficitaire Acquise

PPA : Parité de Pouvoir d’Achat

IPF : Indice des Participations des Femmes

ENAM : Ecole Nationale de Madagascar

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

TVM : Télévision Malagasy

RNM : Radio National Malagasy

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

BM : Banque Mondial

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

SR : Santé de la Reproduction

OSC : Organisations de la Société Civile

CEDEF : la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

ONG : Organisation Non Gouvernementale

AGR : Gender Equality as Smart Economique, l'égalité entre les sexes est un atout pour l'économie

IDA : Association Internationale de Développement

IFC : Société Financière Internationale

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficitaire Acquise

MAP : Madagascar Action Plan

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

4D : Dynamique Démographique et Développement Durable

TBS : Taux Brut de Scolarisation

SNU : Système des Nations Unies

NS : Non salarié

GLOSSAIRE DES MOTS CLES

- ❖ Genre : Subdivision de la famille, qui se décompose elle-même en espèce
- ❖ Inégalité : caractère de ce qui n'est pas égal
- ❖ Droit : ensemble des règles qui régissent les rapports des hommes Constituant une même société pour avoir un intérêt collectif
- ❖ Travail : l'un des facteurs de production
- ❖ Revenu : C'est une récompense, rémunération du travail effectué par la personne pour le compte d'une autre à travers un contrat de travail
- ❖ Niveau de vie : C'est le niveau de bien possédé par la population
- ❖ Coutume : qui change d'un pays à un autre, c'est un ensemble d'habitude et des règles ancestrales
- ❖ Consommation : action de consommer, faire usage des biens et services produits localement ou internationalement
- ❖ Croissance économique : Elle suppose l'évolution convergente de plusieurs paramètres choisis. Elle est mesurée par le niveau de PNB et joue un rôle important dans le développement économique d'un pays donné
- ❖ Investissement : C'est une action d'investir, de remplacer des fonds aux capitaux sur un projet

- ❖ Développement : C'est une croissance à la quelles s'ajoute à une amélioration de bien être à l'intérieur du pays
- ❖ Politique : Direction d'un Etat et détermination des formes de son activité
- ❖ Stratégie : Action de diriger un ensemble de politique
- ❖ Discriminer : Distinguer d'un groupe à un autre
- ❖ Pauvreté : La non satisfaction des besoins de la population

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Projection de l'évolution de la population malgache (en milliers) par sexe et par milieu.

Tableau 2 : La taille moyenne des ménages selon la province et le sexe.

Tableau3 : La croissance économique en 2005.

Tableau4 : Structure de l'emploi par catégorie socio professionnelle.

Tableau5 : Revenu salariaux annuels moyens par sexe et selon la région.

Tableau6 : Taux de sous emploi lié à la durée de travail selon la branche d'activité et selon de sexe. (Unité en %).

Tableau8 : Taux de situation d'emploi inadéquat selon la branche d'activité et selon le sexe.

Tableau9 : Evolution de l'ISDH et ses composantes entre 2001-2005.

Tableau10 : Evolution des IDH, ISDH, et IPF de 2001-2005.

Tableau11 : Situation récapitulative des IDH, ISDH et IPF par Faritany en 2005.

INTRODUCTION GENERALE

Vers la fin des années 60, la lutte contre les inégalités des sexes était le centre de préoccupation des grands décideurs du pays du monde. Au niveau international, le passage de deux guerres a permis de mettre en évidence l'importance de la mobilisation des femmes.

A Madagascar, le programme du gouvernement se converge de plus en plus à la lutte contre les inégalités des sexes. Comme tous les autres pays en voie de développement, la majorité de la population malgache sont des femmes, pourtant force est d'admettre qu'elles ne contribuent pas, dans la mesure du possible, dans la prise de décision de son pays. Elles ne se présentent que dans des domaines moins importants. Elles n'ont de ce fait jamais l'occasion de montrer leurs niveaux de capacité dans les différentes activités qui se déroulent au sein de son pays. Pour bien étudier les causes de la pauvreté à Madagascar, il est nécessaire de voir les impacts de la dimension genre dans le développement. D'où l'importance de ce présent thème « Approche Genre et Développement à Madagascar ». Le problème qui se pose réside dans cette question : Les inégalités des sexes engendrent- ils des conséquences négatives au niveau de développement du pays.

Ainsi, le but de ce présent mémoire est d'étudier la pauvreté à Madagascar à travers l'approche genre. Pour bien comprendre alors ce thème, notre étude sera repartie en trois parties :

Dans la première partie, nous allons voir le contexte général des inégalités sur le genre avec l'approche théorique qui lui correspond et les formes des inégalités des sexes à Madagascar

Dans la seconde partie, nous allons expliquer l'Approche genre et développement et les avantages d'égalité des sexes avec ses approches théoriques successives

Et dans la troisième partie, nous citerons les différentes politiques adoptées et ses limites.

PREMIERE PARTIE :

**LE CONTEXTE GENERAL DES INEGALITES SUR LE
GENRE AVEC L'APPROCHE THEORIQUE QUI LUI
CORRESPONDE ET LES FORMES DES INEGALITES
A MADAGASCAR**

Chapitre I : CONTEXTE GENERAL

La présente rubrique s'inscrit dans l'objectif de mieux comprendre l'historique général et national qui concerne les femmes, les situations économiques et sociales de Madagascar. Elle développe essentiellement les aspects relatifs aux données macro-économiques, sectorielles et sociales afin de pouvoir cerner les dimensions de développement du pays.

Section1 : Historique générale

Avant d'analyser le genre et développement à Madagascar, il est nécessaire de faire un petit survol sur le contexte général à propos de la considération des femmes et l'évolution de sa participation au niveau politique ou économique dans la société. Avant le moyen âge, les femmes n'avaient aucune considération au sein de leur société, de tout temps et sous de multiples formes, la femme a contribué à la production et, en premier lieu, par son travail domestique. Cette situation fut remarquée dans la plus part des pays du monde et même dans les pays développés. Les femmes qui travaillaient hors de son foyer, étaient considérées comme une simple assistante à l'époux. Néanmoins, certains emplois spécifiquement féminins bénéficient d'un statut et d'une reconnaissance particulière, comme c'est le cas de la sage-femme, de la lavandière ou de la servante

. Même s'il y a déjà des différentes conférences internationales concernant les travaux des femmes, les femmes subissaient encore des discriminations au niveau de société, de travail, au niveau des associations et surtout sur le domaine politique. A partir de la quatrième conférence à Pékin en 1995, à propos des travaux des femmes, tout gouvernement s'est vu discerné des obligations sur l'intégration de l'approche genre dans son politique de développement. Dans les pays industrialisés comme l'Europe, après la conférence qui s'est déroulée en 1993, ce pays pris l'initiative d'imposer

l'égalité de chance entre homme et femme sur certain domaine. L'Angleterre arrive à imposer l'intégration de genre en 1980¹.

Pour ces deux pays par exemple dès le début du seizième siècle, on a pu remarquer une petite évolution sur les travaux des femmes notées auparavant. Période pendant le quelle, les hommes et les femmes étaient classés au même titre pour certains emplois : tailleur, barbiers, charpentiers, selliers, fabriquant textile, usines alimentaires ou habillement. A cette époque le salaire des hommes est effectivement deux fois plus important que celui des femmes. Ces dernières subissant en outre de mauvaise condition de travail. Avec les changements économiques et techniques liés à la première révolution industrielle (le machinisme nécessite de moindres capacités physiques), le niveau de participation des femmes aussi. Pendant la deuxième guerre mondiale, les femmes étaient obligées d'intégrer le monde d'usine avec des salaires moindres encore. Pendant le guerre les hommes étaient destinés à la guerre. A cette fois ci, les femmes ont la possibilité de faire le même travail que les hommes, elles pouvaient exercer une profession libérale. La possibilité d'accès à la différente fonction était néanmoins encore limitée.

Pendant le dix-neuvième siècle, on a connu un développement croissant d'utilisation de la machine à écrire et du téléphone. Ce qui conduit à une création de nouvelle forme d'emploi féminine : la dactylographie et le téléphoniste. Ces travaux sont propres à la femme, ils ne demandent pas beaucoup de force de travail, malgré cela le salaire est moindre et même avec une faible reconnaissance sur le monde de travail. Notons ici que la médecine fut le premier travail à se féminiser grâce à l'existence de travail d'infirmière (sage-femme)

Dans les pays en voie de développement, la femme s'occupe essentiellement de l'agriculture, et les travaux ménagers : elle transporte de l'eau, ramasse le bois de chauffage,... Elle peut également travailler hors de son foyer comme au marché ou dans le champ, soit le type de travail qui n'est pas considéré dans la comptabilité nationale

¹ Cf. encarta 2009

En Afrique il y a beaucoup de main d'œuvre, la plus part d'entre eux n'ont pas de qualification requise et ce sont toutefois des femmes. Les hommes de leur coté, chef de famille et responsable du revenu familiale, et souvent obligé de trouver un travail ailleurs pour avoir une rémunération suffisante. Raison pour laquelle, les femmes se trouvent seules pour s'occuper des enfants (éducation, santé).

Face à cette faible considération féminine, la revendication apparaît et en 1791, il y a une première déclaration de droit de la femme, contenant 16 articles².

Si tout ceci est alors l'historique des femmes en général. On va entamer à la section précédente l'histoire des femmes malgaches.

Section 2 : Historique des femmes Malgaches

L'histoire du pays malgache est fortement marquée par la période coloniale. Dans cette présente section, il est essentiel de voir l'influence de la colonisation française dans la vie féminine à Madagascar.

Toutes les institutions, les différents types d'organisation, les différentes règles applicables à Madagascar sont tous des modèles français. Dans le domaine d'éducation et dans certains domaines de travaux, la langue officielle utilisée est le français. Cependant, Même si Madagascar était une colonie française à cette époque, certains des grands événements existés sur le pays étaient apportés par les Anglais. Dans le domaine de la religion par exemple les anglais sont ceux qui ont apporté le christianisme à Madagascar pour la première fois. Par ailleurs, la plus part des approches de développement du pays vient par les anglais.

Avant le mouvement colonial et le christianisme, les femmes malgaches étaient placées sur le même statut que les hommes. Dès le 19^{ème} siècle, la réalité changea et donne plus d'opportunité aux hommes. Ainsi cette étude présente la vie des malgaches de 1960 jusqu'à nos jours, surtout en matière de la promotion de la femme.

² Source : Gengembre (Gérard), *À vos plumes citoyens !*, Paris, Gallimard, 1988

Pendant la première république de 1960-1970³, le gouvernement a créé un organe consacré simplement aux femmes. Cet organe fut dirigé par une femme, l'unique dans le membre du gouvernement. A l'époque, la participation féminine dans le domaine politique était très faible.

Sur le domaine social, l'action du gouvernement se porte sur des aides destinées aux populations pauvres : vêtements, nourritures. La majorité de ces populations pauvres étaient des femmes et des petites filles.

En ce qui concerne les autres opportunités offertes à la femme, à part de l'école ménagère, la mission catholique ou protestante a donné des formations pour les mères de famille. Cette formation avait alors pour but, apprend à la femme à devenir une véritable fée de logis femme, plutôt qu'un artisan qualifié. La formation se portait sur le puériculture, hygiène, broderie, coupe et couture.

Durant cette première république, les opportunités réservées aux femmes étaient très limitées. Les éducations qu'on leur donnait ne permettaient pas aux mères d'accéder sur le marché de travail. La formation octroyée par la mission catholique n'y aidant pas. Bien au contraire, elle empêchait surtout les femmes d'accéder à une indépendance financière.

Dans la vie associative, l'opportunité des femmes était aussi limitée. Elle participait toutefois dans les activités sociales qui ont pour but d'aider les pauvres de manière gratuite.

A Madagascar, la plupart des droits des femmes ne sont pas respectés notamment les femmes mariées. Certaine loi imposait qu'elles soient inférieures aux hommes (droit de patrimoine, la nationalité, droit sur le mariage). Ces lois sont toutes des références françaises.

Même si certain droit n'a pas vraiment appliqué, les habitudes et les coutumes constituaient un moyen qui renforçait la discrimination des femmes malgaches. Du fait de ces règles coutumières, il est difficile pour le mouvement féministe français de percer cette culture malgache.

³ Vonifanja Andrianaonitsoa (Madagascar) Réseau genre et ONG lalana en 1997.

Comme chaque pays du monde, le problème de lutte contre les classes sociales paraît difficile, particulièrement la lutte des inégalités entre hommes et femmes. Dès la période socialiste de 1975 et 1990⁴, la lutte de classe paraît très significative à Madagascar. Le modèle de développement de ce période limitait l'existence de décalage entre les sexes. Le but des associations féminines à cette époque se rapprochait plutôt aux approches genre et développement, ce qui permettait d'atténuer un peu les inégalités entre homme et femme.

En politique, l'inégalité se renforçait, ce domaine restait pour les femmes impénétrables jusqu'à nos jour.

Après avoir raconté l'histoire des femmes à Madagascar, passons maintenant au profil démographique du pays.

Section 3 : Profil démographique

Ce chapitre est destiné à donner des informations sur la structure des ménages (connaître le nombre des hommes et des femmes chef de ménage à Madagascar et le nombre de personne constituant ce ménage), l'évolution de la population (nombre de population malgache) et la taille des familles malgaches.

Depuis des années, la population malgache ne cesse d'augmenter et d'après le dernier recensement en 1993⁵, la population compte 12238914 millions⁶. La population est jeune ; à cet époque 50% de la population est inférieure à 20 ans et les personnes âgées est de 4% seulement (supérieur à 60ans). Ce qui entraîne un grand fardeau à la femme malgache.

⁴ Vonifanja Andrianaonitsoa (Madagascar) Réseau genre et ONG lalana en 1997.

⁵Cf. INSTAT/ FNUAP/USAID « Projection et perspective démographique », janvier 1997.

⁶ Cf. INSTAT/ FNUAP/USAID, « Projection et perspectives démographiques », janvier 1997.

Tableau1 : Projection de l'évolution de la population malgache par sexe et par milieu (en milliers)

Année	Milieu urbain			Milieu rural		
	Total	hommes	femmes	total	hommes	femmes
2004	4770	2343	2427	12283	6180	6103
2005	5005	2460	2546	12551	6318	6232
2006	5252	2582	2670	12818	6457	6362
2007	5511	2711	2801	13085	6595	6490
2008	5786	2847	2939	13351	6733	6618
2009	6075	2990	3085	13617	6871	6746

SOURCE : INSTAT / FNUAP/ USAID

Ce tableau nous montre la projection démographique à Madagascar depuis 2004 jusqu'à 2009⁷. D'après ce tableau, la population malgache connaît une croissance annuelle moyenne de 3%. Ce taux élevé entraîne une insuffisance de la ressource existante, la difficulté d'accès à la santé et à l'éducation. Le trois quart de ces populations sont en milieu rural, 27% seulement se trouve en milieu urbain et 5% de ces populations se concentrent dans le capital du pays, il y a donc une inégalité de répartition de la population. Parmi la population totale, 50,6% sont tous des femmes ; les femmes en milieu rural représentent en moyenne 36% de la population totale.

- LES FEMMES CHEF DE MENAGE

Par définition, un ménage est un groupe de personne vivant habituellement ensemble et reconnaissant une personne dite chef de ménage.

En 1970-1980⁸, les pays développés ont connu une réduction de taille de famille. Par contre à Madagascar, la taille de ménage ne cesse d'augmenter. Cette augmentation

⁷ Cf. INSTAT/ FNUAP/USAID, « Projection et perspectives démographiques », janvier 1997.

⁸ Cf. RNDH, « Genre développement humain et pauvreté », Madagascar, 2003.

est constatée de 4,9 à 5,1 par ménage en 1993⁹. En général, un ménage malgache comprend 5,2 personnes, dont 60% constitué de 4 à 7 personnes et 9% plus de 10 personnes.

Tableau2 : Taille moyenne des ménages par province selon le chef de ménage homme ou femme

province	Chef de ménage		
	Hommes	femmes	Ensemble
Antananarivo	5,2	3,3	4,9
Fianarantsoa	5,7	4,7	5,5
Mahajanga	5,5	3,4	5,1
Toliara	5,4	3,9	5,1
Antsiranana	5,2	3,7	4,8
Toamasina	5,4	3,5	5,1

Source : INSTAT/DSM/EPM 2001

D'après ce tableau Antsiranana et Antananarivo sont les régions ayant la plus faible taille de ménage, 5,2 en moyenne. Fianarantsoa, la région qui ont une plus grande taille de ménage : 5,7 en 2001. La taille de ménage gérée par les hommes est de 1,45 fois plus que les femmes. La taille de ménage gérée par une femme à Fianarantsoa est beaucoup plus importante par rapport à d'autre région.

Les femmes chef de ménage s'occupent seul de la famille en cas d'une dissolution de mariage, la mort, séparation ou divorce. Ces femmes chef de ménage sont tous des filles mères, 10% inférieur à 18 ans et viennent des familles pauvres. De même elles sont moins instruites par rapport aux hommes, 90% d'eux sont touchés par ce problème. La plupart par ailleurs sont toutes des femmes divorcées¹⁰. En 1993 à 2001¹¹,

⁹ Cf. RNDH, « Genre développement humain et pauvreté », Madagascar, 2003.

¹⁰ Cf. : INSTAT/DSM/EPM 2001.

¹¹ Cf. RNDH, « Genre développement humain et pauvreté », Madagascar, 2003.

le taux de femme chef de ménage en milieu urbain est de 24,2%, 1,39 fois plus qu'en milieu rural. La plus grande cause de divorce à Madagascar c'est la pratique de mariage traditionnel. En cas de mariage coutumier, il est beaucoup plus facile pour le père de famille d'abandonner sa femme et ses enfants, cela touche 50% des couples malgaches et entraîne une instabilité familiale.

Par rapport aux caractéristiques démographiques, il paraît si nécessaire de se questionner sur la situation économique du pays afin de prévenir la dynamique de la pauvreté, des inégalités et explorer les déterminants de niveau du bien-être de la population.

Section 4 : La situation économique du pays

L'événement le plus marquant à Madagascar est la crise cyclique. A chaque 10 ans, le pays est frappé par une crise. Ce qui freine la croissance économique. L'économie du pays est très fragile, elle ne peut pas résister aux différents chocs internes et externes : l'augmentation de prix de baril de pétrole, la régression économique des pays développés, la dévaluation de taux de change ; tout cela touche directement le l'économique Malgache. Ces divers chocs dévalorisent la monnaie nationale, ce phénomène se produit surtout depuis l'année 2003. La dévaluation de la monnaie nationale engendre une inflation et diminue le niveau des produits exportés du pays, ce qui conduit au déséquilibre sur la balance.

Exemple de conséquence de choc de l'année 2002¹² : selon l'INSTAT et le RNDH : le PIB du pays est de 12,7 %, les ressources publiques diminuent de 4%, le taux d'investissement de 14,3 %, le déficit du solde du compte courant extérieur de 6,2%. Le taux d'inflation de 15,8%.

¹² Cf. : RNDH, « *Evolution des indicateurs de développement à Madagascar* », 2006

Tableau 3 : La croissance économique en 2005

	PIB en %	Le type de produits	Caractéristique du secteur
Secteur primaire	28,1	Vanille, coton, le girofle, et les produits halieutiques	Secteur de substance
Secteur secondaire	15,7	Produit industriel	Faible tissu industriel
Secteur tertiaire	56,3	Tourisme, télécommunication....	Faible infrastructure

Source : INSTAT 2005

Depuis 2001¹³, l'économie croît de 4% par an en moyenne avec un faible niveau de vie de la population. Le 80% de la population malgache vit à l'agriculture. Cette agriculture se caractérise par l'autosubsistance, avec un faible niveau d'infrastructure, en plus elle dépend aussi des conditions climatiques. Même si la plupart de la population pratique l'agriculture, cela n'apporte que de 28,1% du PIB, la production est donc très faible au niveau de l'agriculture, à cause de ces facteurs sus cités. La moitié de PIB du pays est constituée par le secteur service mais ce secteur n'est pas encore très développé.

Madagascar fait partie des pays à faible revenu. En 2005¹⁴ 68,7% de la population étaient pauvre. La pauvreté dans la région d'Antananarivo et d'Antsiranana est un peu soutenue, les régions le plus pauvre à Madagascar sont : Côte Est, Androy, et Sophia avec un taux de pauvreté de 80%¹⁵. La pauvreté est plus rependue en milieu rural qu'en milieu urbain. En 2001-2005, le taux de pauvreté diminue d'un point¹⁶. Par contre,

¹³ Cf. Madagascar RNDH 2006

¹⁴ World Bank, « Madagascar at a Glance », <http://www.worldbank.org>.

¹⁵ Cf. Madagascar RNDH 2006

¹⁶ Cf. : RNDH, « Evolution des indicateurs de développement à Madagascar », 2006

le taux de la pauvreté au niveau du capital augmente de 9,4 points la même année. On a constaté qu'en milieu urbain, il y a une forte féminisation de la pauvreté. En 2005, le chef de ménage féminin est 7,2 points plus pauvre que les chefs de ménage masculin.

Section 5 : Malthus (1766-1834) : Théorie Malthusienne de la population dans les pays en développement¹⁷

Cette section consiste à apporter une approche théorique de Malthus sur la relation entre la population et la croissance.

Le degré de la pauvreté à Madagascar est fortement influencé par Malthus. Dans son ouvrage intitulé « Essai sur le principe de la population », publié en 1798 et, lors de sa deuxième édition en 1968. Son ouvrage annonce qu'il y a une corrélation positive entre le taux de croissance de la population et le niveau de la pauvreté d'un pays. Son explication affirme que, quand la population s'accroît de manière importante par rapport à la production, ou s'il y a distorsion entre le pouvoir de reproduction de l'espèce humaine, qui est considérable, et la capacité de produire un moyen de subsistance qui est beaucoup limité, le pays est en sous développement, atteint par le cataclysme, la famine, guerre. En d'autre terme et selon Malthus le sous développement à Madagascar est la conséquence de déséquilibre entre la capacité productive et la reproduction de l'espèce humaine.

On constate alors que le pays vit totalement en dessous de seuil de pauvreté¹⁸, avec une forte croissance de la population et une croissance économique qui est très faible.

¹⁷ Source : Leçon croissance 3^{ème} année

¹⁸ Soit 80% de la population.

Chapitre II :

LES FORMES DES INEGALITES ENTRE SEXES

Le problème de genre à Madagascar se présente sous différentes formes. Son degré varie selon le pays et la période. Les formes les plus retenues à Madagascar sont : l'inégalité de droit, l'inégalité de travail, l'inégalité de revenu et l'inégalité de niveau de vie.

Section 1 : L'inégalité de droit

Pour Madagascar, les femmes jouent un rôle moteur dans le développement. Malheureusement, elles n'ont pas la faculté de participer à la vie économique, politique, et sociale. L'inégalité de droit constitue la cause principale de la non participation de femme dans la prise de décision. Cette inégalité de droit se présente sous différents aspects et touche divers domaines.

Au niveau d'une famille, le droit de père et de la mère est différent. Ce domaine est le plus touché par l'inégalité entre les sexes. Le droit malgache depuis 1960¹⁹ met les hommes sur une place supérieure par rapport aux femmes. Plusieurs phénomènes justifient cet écart : l'homme est le chef de la famille, le droit dit qu'il est le premier responsable de la famille. Quand une famille se forme à Madagascar, le droit exige que l'épouse doive également porter le nom de son mari. De même pour ses des enfants, ces derniers doivent porter également le nom de son père. En ce qui concerne le domicile, la femme et tous ses enfants doivent demeurer au domicile du père selon l'ordonnance

¹⁹ Cf. Adrianasy HANTANIRIRNA-Lalao ANDRIAMAMPIONONA, « Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar », 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

N° 62.089 du 01.10.62²⁰ sur le mariage. A propos de la nationalité c'est la nationalité de l'homme qui est toujours la priorité, son épouse et ses enfants sont obligés de porter la nationalité du père de famille. En cas de nationalité différente des époux, c'est la nationalité de l'homme qu'on attribue aux enfants. Pour le cas de la femme, ça dépend de la situation (femme étranger mari malgache ou femme malgache mais mari étranger). Ce droit même qui nous permet de dire qu'au niveau d'une famille, la femme n'a aucune considération ni autonomie.

A part la différence biologique naturelle entre hommes et femmes, la société impose encore d'autre droit qui défavorise les femmes malgaches, ce qui augmente la disparité entre les hommes et les femmes.

En cas de séparation de couple et le partage des héritages entre les frères et les sœurs, le droit malgache propose deux possibilités : soit tous les biens de la famille sont attribués à l'homme, cette partage est pratiquée dans la partie Sud Est de la grande île ; soit on applique le partage du « kitay telo an-dalana »²¹ le un tiers est donné à la femme, tandis que les deux tiers à l'homme. Cela est pratiqué presque dans tous les territoires du pays. En tant que chef de famille, le père a le rôle de gérer tous les biens de la famille sauf dans le cas où la femme recourt au tribunal mais cela paraît encore difficile.

A propos de la loi sur le mariage, les femmes peuvent se marier à l'âge de 14 ans tandis que l'homme à 17 ans.

Dans certaine région de Madagascar, la tradition s'applique de même manière que les droits puisque beaucoup de population ne connaît pas l'existence de

²⁰ Adrianasy HANTANIRIRNA-Lalao ANDRIAMAMPIONONA, « *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar* », 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

²¹Cf. Adrianasy HANTANIRIRNA-Lalao ANDRIAMAMPIONONA, « *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar* », 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

certaine loi à Madagascar. Pendant le repas, on donne moins aux filles et aux femmes et plus aux hommes et aux garçons. On trouve la même situation au niveau de l'éducation. Même si la loi sur le régime foncier ne fait pas la discrimination entre hommes et femmes, les us n'accordent pas aux femmes le droit d'hériter leur parent, spécifiquement en matière foncière.

Section 2 : Inégalité de travail

Cette deuxième forme d'inégalité est le plus répandue à Madagascar, les femmes sont toujours les victimes. Il est difficile pour elles d'accéder dans l'univers du travail à cause même, de la grande occupation qu'elle a déjà en famille d'un côté : occupation des enfants, services ménagères et de l'autre côté La faible éducation qu'elles ont reçue de l'autre. Certains droits à Madagascar constituent un obstacle à la femme d'accéder au travail. Le droit sur le travail interdit les femmes de travailler pendant la nuit, elles ne peuvent participer à des activités considérées comme risquer comme les travaux dans des usines polluantes ou au carrière, les femmes n'ont pas le droit de participer aux activités exigeant d'effort physique. Ces droits nous permettent de dire que l'homme et la femme sont différents aussi bien en capacité physique qu'intellectuelle. Elles ne peuvent pratiquer un même type de travail que les hommes.

Au niveau des entreprises par exemple, les raisons de discrimination des femmes sont diverses. Certaines conditions sont exigées avant d'accède à un poste de travail. Quand l'entreprise offre des emplois, elle exige beaucoup de critères : les sexes, situation matrimoniale (célibataire, veuf,.....) d'une personne, l'homme étant toujours le plus avantageux. Si une entreprise accepte une femme, elle exige d'autre condition comme par exemple femme non mariée, ou bien femme mariée mais qui n'a pas un enfant de moins de 7ans. Et évidemment, dans ce cas les femmes qui possédant des petits enfants ne pourront jamais travailler. Cette forme de discrimination est plus forte dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques. Au même niveau de compétence, s'il y a trois entreprises qui offrent des emplois, deux préfèrent embaucher

un homme plutôt qu'une femme²². Au niveau des zones franches, les conditions de travail ne conviennent pas aux femmes, certains d'entre eux ignorent le besoins spécifiques des femmes, les zones franches à Madagascar embauchent même des femmes enceintes. La discrimination dans les entreprises se présente sous différents aspects, l'entreprise discrimine directement les femmes par la qualité de la main d'œuvre.

En ce qui concerne l'âge de la retraite, la femme est toujours défavorisée. L'âge de retraité légal est de 55 ans pour les femmes contre 60 ans pour les hommes²³. Les femmes doivent donc s'arrêter 5 ans avant l'homme. Mais les femmes n'ont jamais une satisfaction sur le domaine de travail.

Dans la plupart des emplois qui existe à Madagascar, les femmes recrutées sont toujours en petit nombre que les hommes. Le tableau ci-après montre cette inégalité.

Tableau4 : Structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socio professionnelle	Homme	femme	ensemble
Cadre supérieur ou moyen	4,3	1,8	3,1
Employer et ouvrier	13,8	8,9	11,4
Main d'œuvre sans qualification	5,	3,0	4
Indépendant ou patron	54,6	33,6	44,4
Aide familiales	22,3	52,7	37
Total	100	100	100

Source : EPM 2001

²²Cf. « BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POPULATION »
DE MADAGASCAR ; N° 7, juillet 2007.

²³ Cf. Adrianasy HANTANIRIRNA-Lalao ANDRIAMAMPIONONA, « *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar* », 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

A partir de ce tableau, on peut en tirer que plus de la moitié des femmes malgache s'occupent des services ménagers, 1,8% des femmes seulement travaillent dans le cadre supérieur, soit 2,28 fois moins inférieur que les hommes. Presque partout les structures d'emploi à Madagascar, le nombre des femmes recrutées sont toujours inférieurs au nombre des hommes, sauf dans les services ménagers. A chaque emploi, les nombres d'hommes sont de 1,60 fois plus que les femmes.

Section 3 : L'inégalité de revenu

On parle ici d'inégalité de somme perçu par un homme et une femme quand ils travaillent. Cette forme d'inégalité est le résultat même des inégalités au niveau du travail. Comme les femmes n'ont pas beaucoup de choix sur la qualité de travail, elles recourent à des travaux à faible rémunération. Par définition et selon les néoclassiques, le revenu est une somme qu'un individu perçoit pour la rémunération de son travail. Au sens large du terme, le revenu est une ressource à part de son patrimoine initial. Pour le secteur privé, le revenu se divise en trois catégories qui sont : le revenu du travail, ou salaire, le revenu du sol, ou rente qui concerne les versements perçu par une personne qui ne pratique pas une activité productive ; c'est un versement fait par une personne à une autre personne, bien déterminé à une date fixe, et le revenu du capital ou profit, revenu pour les personnes qui prêtent de l'argent à une autre personne. Chaque individu a le droit de recevoir toutes ces sortes de revenus selon les activités qu'ils pratiquent. Malheureusement à Madagascar, la majorité des femmes ne bénéficie d'aucun de ces revenus, puisqu'elles n'ont pas d'emploi, elles et également du sol. En droit malgache, les femmes n'ont pas le droit à hériter des terres. 16% des femmes seulement possède des terres, et 80% pour les hommes²⁴. Dans le troisième type de revenu, les femmes subissent encore de discrimination, l'avantage revient toujours à l'homme

²⁴ Cf. Adrianasy HANTANIRIRNA-Lalao ANDRIAMAMPIONONA, « *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar* », 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

Le salaire est la source de stabilité d'une famille et aussi un moyen permettant de mesurer le développement d'un pays donné. A Madagascar, le revenu de la population est faible et inégalement réparti entre les hommes et les femmes. Les femmes sont le plus touché par l'inégalité de revenu, cette situation se voit à tous les postes de travail à Madagascar. D'après les études faites par la banque mondiale, avec la base de donnée de l'INSTAT, les femmes perçoivent 25% inférieur à celle des hommes. Pendant la période 2005, le salaire des hommes est de 1147000Fmg et celle de la femme 750000Fmg.

Dans le monde rural, l'inégalité de revenu est très marquant surtout sur le travail au champ. D'après une enquête dans les zones rurales et pendant la période de la riziculture, la journée d'un homme vaut 5000F tandis que la femme est de 3500F²⁵.

L'inégalité de revenu s'applique presque par toutes les régions de Madagascar. Le tableau suivant illustre ce cas.

²⁵ Cf. « BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POPULATION »
DE MADAGASCAR ; N° 7, juillet 2007.

Tableau5 : revenus salariaux annuels moyens par sexe et selon la région

Région	Masculin	féminin	ensemble
Analamanga	1579273	952153	1319134
Vakinakaratra	737069	460149	620763
Itasy	638598	450303	580949
Bongolava	702904	448395	580189
Mahatsiatra	954679	990105	964108
Ambony			
Amoron'imania	450544	344834	398200
Vatovavy	982028	525537	778694
Fitovinany			
Ihorombe	1255874	779936	1084763
Antsimo Antsinana	769624	416348	602069
Antsinanana	1463094	1115047	1335897
Analanjorofo	972255	877991	941107
Alaotra Mangoro	829884	501219	664246
Boeny	1265350	991474	1181055
Sofia	1053200	960483	1031041
Betsiboka	1060976	424282	883904
Melaky	1052396	668341	945451
Antsimo Andrefana	751609	603488	718511
Androy	906617	1375603	1005167
Anosy	917787	874273	901038
Menabe	1229230	858381	1112830
Diana	1318453	711096	1096906
Sava	1466885	1131356	1309545
Ensemble	1146722	749893	990600

Source : INSTAT/ DSM/EPM 2005

Parmi les 22 régions à Madagascar, on remarque que dans 2 régions (Mahatsiatra Ambony, Androy) seulement qu'on trouve des femmes qui perçoivent plus de revenu que les hommes. Pour les autres, les salaires annuels des hommes sont toujours supérieurs que les femmes. Dans la région Analamanga et Betsiboka, la différence paraît très significative, à peu près 600 000. A l'Anosy, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est un peu tolérable 435 14

En général, les hommes reçoivent 2,5 fois plus que les femmes. L'écart devient de plus en plus fort dans le poste d'encadrement. Le salaire des hommes cadres est 1,7 fois plus que les femmes, cette différence devient inférieur à 1,1 à l'ouvrier qualifié et 1,3 pour l'ouvrier non qualifiés.²⁶

Section 4 : L'inégalité de niveau de vie

Dans cette forme d'inégalité, on entre un peu plus dans le domaine économique, culturel, politique, et éthique. Le faible niveau de salaire des femmes entraîne la faiblesse de leur niveau de vie. Le manque de bien matériel et l'insuffisance de la consommation frappe les chefs de ménage féminin. La non satisfaction de besoin est plus rependue pour la femme par rapport aux hommes. Dans cette partie on parle beaucoup la non satisfaction de besoin physiologique aussi plus importante aux femmes que les hommes. Elles sont pauvres par rapport aux hommes. Elles n'ont pas assez de ressource pour satisfaire les besoins jugés comme normales dans la société. D'après ce qu'on a vu auparavant, il existe un lien entre pauvreté et inégalité. Les femmes sont à la fois frappés par la pauvreté d'accessibilité : pauvreté issue de la manque de bien, absence d'emploi, et l'impossibilité de participer aux prises de décision, et la pauvreté de potentialité (inégalité fondé sur la santé et l'éducation). Mais il faut remarquer que ces formes d'inégalité sont plus ou moins assurées à Madagascar grâce à l'effort du gouvernement. Dans certaine région à Madagascar, les us et les coutumes discriminent totalement les femmes, seuls les garçons sont envoyés à l'école. Dans d'autre famille il y a des filles qui prennent des éducations mais elles doivent rester à l'école primaire. En

²⁶ Cf. Ministère de l'Economie, de Finance et de Budget, « *Enquête Périodique auprès des Ménages 2005* », 235p.

plus des inégalités que les femmes doivent subir, elles doivent aussi surmonter le fait d'être femme. En 2005, seulement 1,8 % des femmes ont eu accès à l'enseignement supérieur contre 3 % des hommes²⁷.

Parmi ces différentes formes des inégalités entre les hommes et les femmes, l'inégalité fondée sur le revenu est la plus marquante. La partie suivant consiste à approfondir « le Genre et Développement à Madagascar ». Enumérer les sources de ces inégalités, ensuite, en analysant ces conséquences au niveau du femme et du pays et enfin en développant les indicateurs qui permettent de mesurer les inégalités entre les sexes.

²⁷ Rapport National sur le Développement Humain, « Genre, Développement Humain de la Pauvreté », 2003

DEUXIEME PARTIE :

**APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT ET LES
AVANTAGES D'EGALITE DES SEXES AVEC SES
APPROCHEES THEORIQUES SUCCESSIVES**

Chapitre I : APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Ce chapitre nous amène à approfondir le terme « approche genre et développement ». Quand on parle de capital humain, l'homme est toujours le premier à considérer. Depuis longtemps, l'homme est un acteur principal de développement. Pour cette raison, les femmes sont discriminées par rapport aux hommes à la vie politique, économique, et sociale. Elles n'ont aucune autorité. Ainsi, « l'approche genre et développement » consiste à utiliser deux capitaux humains sans discrimination pour atteindre un niveau de développement envisagé. On a donc deux choix de facteur de production au niveau du pays. Ce terme aussi signifie l'élimination des inégalités des sexes et l'amélioration de niveau de vie des femmes. Le but de gouvernement c'est d'intégrer le genre comme une approche de développement et favoriser sa compréhension au niveau de la population. Ce concept genre n'est pas un phénomène nouveau au développement. Vers la fin des années 60²⁸, les gouvernements prennent plus d'attention à cette question et depuis 1980, les femmes s'intègrent dans la plupart des activités.

Section 1 : Les sources de problème de genre à Madagascar

Plusieurs raisons permet de justifier la disparité de genre, à savoir la tradition, le droit, le comportement des femmes et le degré de formation reçue. Le degré des inégalités entre hommes et femmes varie aussi selon les régions à Madagascar.

Parmi les sources des inégalités entre hommes et femmes, la différence biologique naturelle est indiscutable. Cela paraît un peu gênant d'en parler pour les malgaches. Mais parmi tant d'autre on pourrait en parler en dessous.

²⁸ Cf. Vonifanja ANDRIANAON « *Genre en action* », 2008, 5p

1.1 La tradition

Dans ce sous section nous allons en parler que la tradition est l'un des sources des inégalités entre hommes et femmes à Madagascar.

Il existe différents types de tradition à Madagascar, le plus souvent les populations en mondes ruraux les conservent de génération en génération. Ces traditions demeurent comme un blocage qui empêche les femmes à participer dans plusieurs activités, que ce soit économique, social et surtout politique. Elles empêchent les femmes de parler en public. Cette situation s'applique dans quelque région à Madagascar spécifiquement dans les milieux ruraux. Par exemple à Ambovombe « les groupes femmes non pauvres », « non lettrée »,²⁹ « à Ambovombe dit que dès que nous parlons on nous dit les poules ne chantent pas. C'est ça qui nous empêche d'évoluer ». Ces coutumes deviennent un grand obstacle pour les femmes, elles interdisent les femmes à participer dans certaines activités.

La coutume traditionnelle augmente la vulnérabilité entre homme et femme, et diminue les opportunités des femmes. La coutume pratiquée dans certaine région à Madagascar ne donne pas de protection aux femmes. La polygamie qui est punie par le code pénal malgache, mais qui est institutionnalisée aux régions Mahafaly et les Antandroy.

En effet la population malgache donnait plus d'importance à ces règles coutumières souvent défavorable aux filles et aux femmes et les observer plus que les lois.

A Madagascar, dans quelque région du pays, la coutume est considérée une loi, on ne peut pas les ignorer et pour ce qui ne respecte pas ces règles coutumières doivent avoir une sanction que la société impose. Ces coutumes semblent très contraignantes pour les femmes. Elles limitent ce que la femme doit faire ou à ne pas faire. Certains gens qui vivent en milieu rural sont très conservateurs comme le Zokiolona, ce qui rend difficile de nier ces habitudes et ces coutumes.

La pratique de mariage traditionnel empêche les femmes de choisir son mari, cela est très courant dans quelque région de l'île. Le refus pour la femme entraîne une peine

²⁹ Source : PNUD, « RNDH 2003 »

donnée par la société et se termine par l'exclusion au membre de famille. Pour le cas de mariage non accepté par les parents, les femmes sont interdites d'enterrer dans un caveau familial.

Le droit et la tradition ont à peu près la même valeur à Madagascar, mais la tradition est la plus applicable dans les zones enclavées.

Voyons dans la sous-section suivante que le droit constitue également l'une des causes de la discrimination des femmes à Madagascar.

1.2 Le droit

Une autre cause qu'on ne peut pas nier aussi c'est le droit. Sur le domaine de droit, l'homme est toujours le plus avantageux. Le droit malgache constitue une faille qui sépare les hommes et les femmes. Ces droits ce que nous avons déjà cité auparavant limite la responsabilité que la femme doit prendre. Ce différence de droit s'applique dans la famille (mariage, nationalité, succession de bien, et l'accès au propriété foncière), dans la société, et au niveau de travail. A Madagascar les droits donnent peu d'opportunité à la femme

1.3 Les caractères des femmes

On parle ici certain caractère des femmes qui favorise l'inégalité entre les sexes. Quand on parle de femme, on se réfère d'abord à ses caractères un peu spéciaux, elles sont calmes, douces, faibles et même très fragile. Pour prendre une responsabilité, elles doivent changer de comportement. Actuellement, elles sont prêtes à assumer une grande responsabilité dans leur vie, notamment sur le développement de leur pays. Ces caractères déterminent d'abord quelle responsabilité les femmes doivent prendre ? Elles limitent leurs opportunités dans le domaine de travail. La nature même de la femme qui constitue une cause essentielle de la limitation de nombre des femmes dans la prise de décision politique ou économique. A Madagascar il est rare de voir une femme qui prend une poste de responsabilité politique. La plus part des femmes se trouvent dans des postes qui n'ont pas de caractère stratégique comme des associations pas des liaisons avec la politique. L'entrée dans une poste de responsabilité politique exige beaucoup des

caractères qui sont contre la nature des femmes. Beaucoup de raison explique la rareté de la femme au niveau des postes politiques. Ces postes demandent beaucoup de temps disponible. Cela peut être possible si une femme est encore célibataire, par contre, la disponibilité de temps n'existe pas pour une femme mariée surtout si elle a déjà des enfants, elle dépense la plupart de son temps à s'occuper ses enfants. La hiérarchie dans une société impose qu'elle s'occupe d'abord ses enfants. À cause de cette indisponibilité de temps, les travaux qui ont besoin de déplacement fréquent ne convient pas à la femme. Depuis la première république jusqu'à aujourd'hui aucune femme n'est élu président, il n'y a que des hommes qui dirige le pays. Même chose au niveau de premier ministre .Le nombre de femme ministre à Madagascar ne dépasse pas 2%. En 2003³⁰ par exemple le pourcentage des hommes dans le domaine administratif est de 97% contre 3% seulement pour les femmes. D'après cela, la non participation de femme dans les postes politiques devient une habitude.

La mentalité malgache n'accepte pas si une femme qui dirige le pays. Les malgaches pensent que les femmes sont incapables à prendre des grandes décisions. C'est pour cela alors que les femmes n'intègrent pas dans la vie politique. Quand une personne va élire une femme pendant une élection, il y divers raisons. Pour les hommes ils décident de choisir une femme juste pour le changement d'habitude par contre les hommes comprennent la rapidité et l'efficacité d'une femme par rapport à eux. Pour une femme si elle élut une femme c'est tout simplement une question d'amitié entre les femmes.

Avoir la faculté de travailler comme dirigeant est possible, par contre certaine femme ont le complexe d'infériorité devant les hommes. Même les femmes qui ne choisissent pas une femme, il est donc difficile pour les hommes d'élire une femme.

Un autre cas aussi peut se produire, lorsqu' une femme dirige une poste de responsabilité très grande, l'homme ne supporte pas et ce qui devient une honte pour les hommes, il apprend cette situation comme une diminution de pouvoir. Les femmes prennent cette situation comme une menace pour eux, elles ont peur de travailler à des

³⁰ Cf. Rapport National sur le Développement Humain, « Genre, Développement Humain de la Pauvreté », 2003

grandes postes. En milieu urbain, on peut qu'en même voire des femmes qui dirigent un tel poste de responsabilité, par contre en milieux ruraux cela paraît difficile à cause de l'habitude ou la coutume pratiquait par la société.

Les femmes malgaches s'intéressent peu au poste politique, c'est un travail qui demande une bonne organisation, et beaucoup d'argent. De plus, à Madagascar, l'activité politique est vraiment risquée et difficile à pratiquer à la femme à cause même de leur comportement. Cette exigence ne convient pas au femme malgache puisque plus de la moitié des femmes à Madagascar sont pauvres, et certain ne possède pas d'emploi.

1.4 Le degré de la formation reçue

Actuellement l'éducation constitue la clé à la recherche de travail, le niveau d'éducation qui détermine le revenu perçu par un individu. D'après la considération ancienne les femmes doivent s'occuper du foyer donc elles n'ont pas besoin de fréquenter l'école ou d'assister à des formations .C'est pourquoi la plupart des femmes malgache ne reçoivent pas d'éducation. La faiblesse de connaissance des femmes entraîne leur décalage par rapport aux hommes. Puisque les femmes n'ont pas assez de connaissance, il est difficile pour elles d'accéder à un certain nombre de service. Les facteurs socioculturels qui déterminent la place de l'homme et de la femme, leurs responsabilités, et leur possibilité d'accès à la ressource. Ces considérations pensent l'inutilité de connaissance pour les travaux au foyer. Les hommes seuls qui ont besoins de recevoir des éducations puisque son rôle c'est de nourrir ses enfants et sa femme. Donc depuis longtemps, les femmes comprennent qu'elles sont lésées au niveau de l'éducation ou des centres de formation. Cette inégalité de degré de connaissance devient le principal problème pour les femmes à la recherche de travail. Surtout actuellement, les entreprises demandent un niveau de compétence assez éléver pour accéder à un poste de travail. Les opportunités offertes à la femme sont alors limitées à cause de ce faible éducation ou formation qu'elles ont reçue. En 1998³¹, les disparités de niveau d'instruction entre hommes et femmes sont significatives, le taux

³¹ Cf. Rapport National sur le Développement Humain, « Genre, Développement Humain de la Pauvreté », 2003

d’alphabétisation était de 47,7% pour les femmes et 55,6% pour les hommes. Il ne plus étonnant de voir beaucoup des femmes non éduquées que des hommes.

Ces différentes sources des inégalités entre hommes et femmes sont les plus retenues à Madagascar. Elles entraînent des conséquences graves au niveau de la famille, des femmes et au niveau du pays.

Section 2 : Les conséquences des inégalités sexuelles

Cette section est destinée à savoir toutes les conséquences de ces inégalités dans divers domaine. On peut dire que l’inégalité des sexes emporte des conséquences graves à tous les ménages malgaches.

2.1 L’impact au niveau de la famille et de la femme

La famille subit toute sorte des conséquences des inégalités sur le genre. L’un de la cause principale de la pauvreté à Madagascar est l’insuffisance de revenu familial. La plupart de la famille malgache se nourrit par une seule source de revenu car les femmes n’ont pas la capacité de travailler pour la raison qu’on a cité auparavant. Le manque de revenu entraîne des instabilités au niveau de la famille, notamment au niveau des enfants. L’instabilité entraîne de tristesse aux enfants, ils n’arrivent pas à se concentrer à leurs études. Cette insuffisance de revenu provoque la non satisfaction des besoins de membre de la famille et se termine par la famine ou la séparation des époux. La première forme de pauvreté que les femmes doivent surmonter alors c’est l’abandon du père de famille à ses enfants. Par conséquent les femmes doivent forcement prendre les responsabilités du père, ce type de problème touche 19% des femmes malgaches³².

En cas de femme chef de ménage, il existe deux problèmes à surmonté l’un c’est l’abandon de chef de ménage et l’autre c’est la faiblesse de revenu. Elle devient donc une charge pour la société où elle vit.

³² Cf. .Ministère de l’Economie, de Finance et de Budget, « *Enquête Périodique auprès des Ménages 2005* », 235p

L'inégalité au niveau de connaissance engendre un impact négatif à la femme et à la fille. C'est difficile pour la société de respecter une femme non éduquée surtout en grande ville. La grande conséquence de genre est alors le non respect des droits des femmes, et la dépendance de femme à son mari particulièrement en matière financière.

La mise en place de droit différent entre homme et femme augmente l'écart entre eux et diminue les opportunités que les femmes doivent avoir.

Ces inégalités entre les sexes deviendraient un statut privilégié du mari et de la société. Cela donne une mauvaise attitude pour la société, ce qui entraîne une soumission des femmes dans des entreprises ou bien au bureau. Elles subissent toutes sortes d'abus de pouvoir au travail et à ses conjoints. En 2003³³, d'après une étude publiée par le gouvernement malagasy, 20% d'eux subissent des abus commis par leurs conjoints.

Les femmes domestiques sont la première victime de l'abus de pouvoir, elles supportent tous forme de dominance faite par son patron, elles sont victimes de la violence dans la société. Ce qui facilite la transmission de la maladie VIH/SIDA qui est déjà un grand problème au pays pauvre surtout en Afrique Subsaharienne.

La conséquence de la faible éducation des femmes diminue leurs choix au niveau de travail. Les femmes acceptent quelque soit la nature de travail. C'est pour cela que le nombre des femmes en situation de sous emploi est supérieur par rapport au nombre des hommes. Dans ce cas, les femmes gagnent de l'argent mais inférieur à la salaire estimée comme minimum. Le tableau suivant illustre le taux de sous emploi à Madagascar.

³³ Cf. Ministère de l'Economie, de Finance et de Budget, « *Enquête Périodique auprès des Ménages 2005* », 235p

Tableau6 : Taux de sous emploi lié à la durée de travail selon la branche d'activité et selon les sexes. (Unité en %)

	Hommes	femmes	Ensemble
Agriculture/primaire	28,3	46,5	33,9
Industrie /alimentaire	9,3	NS	7,3
Textile	NS	5,9	3,7
BTP/HIMO	12,5	29,5	13,6
Autres industrie	9,4	22,1	11,5
Commerce	11,2	11,6	11,4
Transport	10,3	NS	10,1
Santé privée	29,4	29,0	29,2
Enseignement privé	25,4	53,7	42,1
Administration publique	21,6	40,2	27,9
Autres services privé	19,1	40,8	30,5
Ensemble	18,2	35,7	25,2

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

Ce tableau montre le degré de sous emploi subit par les hommes et les femmes. Dans l'enseignement privé la différence est très significative 28,3. Les femmes en situation de sous emploi dans ce domaine est 2,11 fois plus que les hommes. L'écart est un peu plus supportable dans le commerce : 0,4. Au niveau de secteur privé seulement qu'il y a plus d'homme que des femmes qui supportent le sous emploi. Le nombre des hommes en situation de sous emploi à la santé privée est 1,013 fois plus que les femmes. Dans le secteur textile et transport, il existe des femmes non salariées, puisqu'elles travaillent dans son propre secteur.

De plus, la plupart des femmes recourt à des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de compétence ou bien travailler dans les secteurs informels. Du fait du refus des

demandeurs de travail et le faible niveau d'instruction qu'elles ont reçue, les femmes sont très touchées par le problème d'emploi inadéquat.

Tableau7 : Taux de situation d'emploi inadéquat selon la branche d'activité et selon le sexe

Secteurs d'activité	Hommes	femmes	ensemble
Agriculture/primaire	79,1	75,8	77,6
Industrie /alimentaire	38,2	46,0	39,9
Textile	15,1	29,4	24,1
BTP/HIMO	27,8	50,3	29,2
Autres industrie	27,9	27,9	27,9
Commerce	46,3	35,8	41,4
Transport	25,6	NS	25,1
Santé privée	1,6	42,9	23,7
Enseignement privé	22,9	28,4	26,2
Administration publique	9,8	7,7	9,1
Autres services privé	44,2	49,4	46,9
Ensemble	39,3	47,3	42,5

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

Dans le domaine de travail, la discrimination des femmes se présente sous différent aspect. Elles sont victimes des emplois inadéquats.

Dans le commerce et l'administration publique seulement que les taux des femmes qui recourent à un emploi inadéquat sont inférieurs aux hommes.

Au niveau de santé privée 42,9% des femmes recourent à des emplois inadéquats, soit 26,81 fois plus que les hommes.

Du fait de l'absence de l'emploi, les femmes cherchent du travail quelque soit sa nature pour avoir de l'argent. D'après une enquête menée par le 4D (Dynamique

Démographique et Développement Durable) la moitié des personnes qui déclarent travailler au carrier sont des femmes³⁴.

Les inégalités dans le domaine politique ne sont pas un phénomène nouveau, depuis l'indépendance aucune femme n'est jamais été ministre

L'inégalité de formation et d'éducation augmente le nombre de femme chômeurs en grande ville. On parle d'un chômeur une personne qui n'a pas d'emploi, qui est en train de rechercher un emploi et qui est prêt à travailler. Le taux de femmes en cas de chômage est de 15,5%, ce qui est équivaut à 2fois plus que celui de l'homme³⁵

A Madagascar, comme dans quelque pays en développement, le non respect d'heure de travail frappe toutes les femmes et même les hommes. C'est l'un des signes majeur qui montre le degré de pauvreté du pays et la faiblesse de niveau de vie de la population. Un quart des hommes travaillent 48heure par semaine avec un salaire très faible. Donc les femmes sont très défavorisées sur le domaine de travail soit en quantité ou soit en qualité. Elle a peu de choix sur le travail, en plus ces travaux sont de mauvaises qualités.

« Cercle vicieux de la pauvreté »³⁶

On peut attribuer les explications suivantes que les femmes sont victime du cercle vicieux de la pauvreté. Les inégalités de répartition de revenu entre les sexes conduisent à un faible investissement pour les femmes. Puisque tous ses revenus sont dépensés à la consommation, elles n'épargnent pas de l'argent. Cette situation entraîne la faible productivité de la femme malgache et conduite à la diminution de revenu des femmes, à la faible consommation et enfin à la faiblesse de l'épargne d'où le cercle vicieux de pauvreté au niveau des femmes.

³⁴ Cf. « bulletin d'information sur la population »

de Madagascar ; N° 7, juillet 2007.

³⁵ Cf. Ministère de l'Economie, de Finance et de Budget, « Enquête Périodique auprès des Ménages 2005 », 235p

³⁶ Source : leçon développement et croissance 3^{ème} année

2.2- Les conséquences au niveau du pays

2.2.1 La théorie de Keynes (1823-1946) et de Marx (1818-1883)³⁷

On peut emprunter la théorie de Marx et de Keynes pour illustrer que l'inégalité répartition de revenu entre les hommes et les femmes provoque une conséquence négative au niveau de l'économie malgache. Keynes et Marx sont les précurseurs de la « théorie multi variable endogène ». Ses études se portent sur la détermination des variables explicatives de la crise du système économique. Dans ses analyses univoques, ils parlent qu'il existe plusieurs facteurs explicatifs de la crise économique. L'un de ces facteurs qu'ils évoquent c'est la sous –consommation.

Selon Marx, qui est due à la faiblesse de revenu de la population ou de revenu de travailleur. On peut lier cette théorie de Marx par les inégalités de répartition de revenu entre hommes et les femmes, dont la population ou les travailleurs, ce sont des femmes. Ainsi si beaucoup des femmes sont atteintes par l'insuffisance de revenu notamment les femmes chef de ménage, elles sont frappées par le problème de sous consommation. Ce qui engendre un problème de débouché pour les entreprises et conduit enfin à la crise de surproduction au niveau de l'économie.

D'après Keynes, il a de même explication pour Marx, pourtant il a bien précisé que la sous consommation est le résultat de l'inégalité de répartition de revenu au niveau de la population (hommes ou femmes). Cela amène à une crise économique.

2.2.2 Autres conséquences

L'accentuation des inégalités augmente le taux de pauvreté à Madagascar. Donc la première conséquence de cette inégalité c'est la pauvreté. Pour bien clarifier notre étude, il est nécessaire de définir la pauvreté. Selon ce philosophe français Henri Bartoli en 1986 à l'occasion d'une réunion internationale d'experts réunis par l'UNESCO en

³⁷ Cf. cours de développement et croissance 3^{ème} année

collaboration avec l'Université des Nations Unies³⁸ « La pauvreté est multidimensionnelle. Elle est dénuement profond de biens matériels et culturels qui s'opposent au développement normal de l'individu au point de compromettre en lui l'intégrité de la personne et, comme telle, pauvreté « absolue ». Le miséreux est celui dont la pauvreté est en dessous du pain quotidien, dont le débat avec la vie qui lui est imposé est si dégradant et si absorbant qu'il ruine toute vie de l'esprit. Etre pauvre, c'est ne pas pouvoir assurer par ses ressources ou activités propres la couverture de ses besoins biologiques et de ceux de sa famille, vivre dans un état permanent de relégation et d'insécurité vitale qui tend à être héréditaire, avoir faim, n'être ni instruit, ni soigné, vivre dans des conditions de logement défectueuses, travailler dans des conditions inhumaines »

La pauvreté au niveau de la femme freine le développement du pays, puisque le développement se mesure d'abord au niveau du bien être familial. Le pays est obligé d'augmenter les dépenses sociales qui consistent à aider les femmes pauvres et ses enfants. Ces dépenses sont plutôt sous forme des aides : nourritures, habillement, bien matériels nécessaire au foyer. Comme Madagascar fait partie de pays pauvre, le pays n'a pas suffisamment des ressources, il est obligé de diminuer les dépenses de fonctionnement (infrastructures : routes, écoles, hôpital, électricité....) pour les allouer aux aides destinées aux femmes pauvres, ou bien l'Etat malgache recourt des aides à l'extérieur pour faire marcher certaines activités du pays. Ces aides extérieures provoquent encore l'accroissement de la dette de nos pays vis-à-vis des investisseurs extérieurs. La mise en place de droit inégal entre l'homme et la femme à Madagascar provoque une grande menace pour le pays, surtout le droit inégal dans le domaine de l'éducation. De plus, certains économistes comme Galbraith dit que : « Il n'y a pas dans ce monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre »³⁹ les pays où les taux de scolarisation sont faibles sont tous des pays pauvres. Une femme illettrée n'arrive pas à instruire seuls ses enfants, il est aussi difficile pour la mère de recevoir certaines instructions sur la santé des ses enfants. Ce qui augmente les nombres des enfants illettrés dans le pays et diminue l'IDH du pays. La

³⁸ Cf. Paul Marc Henry, Henri Bartoli et al. Pauvreté, progrès et développement ; édition l'Harmattan, Paris 1990).

³⁹ Cf. la revue Afrique 2000 en 1994

configuration "mère non instruit père ayant été scolarisée" procure un peu de chance de scolarisation des enfants, la situation inverse sera la meilleure. Cela se vérifie dans beaucoup de pays africain y compris Madagascar (Malawi, Kenya.)⁴⁰

Le faible revenu des femmes augmente les transferts sociaux accordés par l'Etat. En cas des inégalités, la mauvaise répartition de revenu (donner plus aux hommes et moins aux femmes) amènera au mécontentement des femmes et incitera à une instabilité politique, ce qui diminue l'investissement et réduit la croissance.

Actuellement, le VIH/SIDA est devenu une menace pour chaque pays particulièrement au pays pauvre. Les nombres d'homme et de femme infectés par cette maladie ne cessent d'augmenter. En 2004⁴¹ selon l'OMS, A l'heure actuelle, 57% des personnes vivant avec le VIH en Afrique sont des femmes, et le pourcentage de celles qui sont infectées ne cesse de croître.

Sur le plan biologique, le VIH se transmet plus facilement de l'homme à la femme qu'inversement⁴². A Madagascar depuis 1988 à 1998⁴³, le nombre de personne infecté par la VIH/SIDA augmente de plus en plus. Ce qui devient un grand fardeau au pays puisque la plupart de ces personnes infectés subit des rejets au niveau de la famille ou de la société. L'Etat doit chargé tout les dépenses concernant ces malades : exemple des médicaments qui ont besoin de traitement très longue, ces dépenses se font de manière gratuite. Lorsque les inégalités fondées sur le genre en instruction sont plus grandes le taux d'infection de VIH est très élevé et l'Etat doit augmenter les ressources pour s'occuper ces malades. Il existe donc une liaison étroite entre les inégalités sur le genre et l'infection de VIH/SIDA

⁴⁰ Marc PILON « genre et scolarisation des enfants en Afrique sub-saharienne » ; 1996 ; p.34.

⁴¹ Commission économique pour l'Afrique ; « La dimension féminine du VIH/sida en Afrique » ; 2004 ; p.13.

⁴² Cf. Nation Unies conseil économique et social, « La dimension féminine du VIH/sida en Afrique », 2004, p.2

⁴³ MAP ; 2007 ; p.107.

Section 3 : les indicateurs de mesure des inégalités entre genre

Il existe deux indicateurs de mesure très utilisés. Ces sont l'ISDH et l'IPF Ces valeurs sont comprises entre 0 et 1.

3.1 : L'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH)

C'est un indicateur qui permet à un pays de mesurer le niveau de satisfaction de la population, il repose sur trois critères :

– **espérance de vie à la naissance :** qui mesure la durée de vie et la santé de vie. C'est le nombre d'année qu'un individu espère vivre depuis un certain temps. Cet indicateur est fortement marqué par la mortalité infantile.

Ce critère se calcule sur deux indicateurs :

- Espérance de vie des femmes à la naissance ;
- Espérance de vie des hommes à la naissance.

La somme de ces deux indicateurs donne l'indicateur d'espérance de vie réparti équitablement.

– **le niveau d'instruction ou de connaissance de la population :**

- taux brut d'alphabétisation des femmes et des hommes ;
- taux brut de scolarisation primaire, secondaire et tertiaire : c'est le rapport entre nombre d'élèves inscrit pour chaque niveau d'enseignement et la population totale de groupe d'âge correspondant.

Les indicateurs utilisés sont : - l'indicateur d'éducation des femmes

- Indicateur d'éducation des hommes

Après avoir calculé le total on obtient l'indicateur d'éducation réparti équitablement.

- **et le niveau de satisfaction de besoin de sécurité :** Cela inclut le revenu estimé par l'homme et celle de la femme. Les indicateurs utilisés sont :

- les indicateurs des revenus des femmes ;
- Les indicateurs des revenus des hommes.

Le total de ces deux indicateurs donne l'indicateur des revenus réparti équitablement.

FORMULE : ISDH= 1/3EV+1/3IE+1/3IR

EV : Espérance de vie ; **IE** : Indicateur d'Education ; **IR** : Indicateur de Revenu.

Il faut remarquer que l'IDH mesure ces mêmes choses, la différence ce que l'IDH mesure le niveau moyen de ces critères, tandis que l'ISDH corrige l'IDH de façon à représenter les inégalités sociologiques entre l'homme et la femme. Normalement si le décalage entre l'IDH et l'ISDH est important le pays connu une forte inégalité des sexes. A Madagascar ces valeurs n'ont jamais été le même, donc la disparité entre homme et femme persiste encore.

Tableau8 : Evolution de l'ISDH et ses composantes entre 2001-2005

Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005
Espérance de vie des femmes	53,9	54,3	54,7	55,1	55,6
Espérance de vie des hommes	52,0	52.4	52.8	53.2	53.7
TBS tous niveaux confondus (féminin)	45.7	47.3	55.1	63.3	53.7
TBS tous niveaux confondus (masculin)	47.7	49.3	57.5	66.0	67.9
Alphabétisation des adultes (femmes)	62.4	62.4	71.0	71.0	71.0
Alphabétisation des adultes (hommes)	75.2	75.2	75.2	75.2	75.2
% population active (femme)	48.8	48.8	48.8	48.8	49.6
% population active (homme)	51.2	51.2	51.2	51.2	50.4
Part des femmes dans les revenus salariaux	0.42	0.42	0.42	0.42	0.42
Revenu estimé des femmes	778	678	727	714	766
Revenu estimé des hommes	1081	942	1010	993	1044
ISDH	ISDH	0.481	0.477	0.503	0.513

Source : INSTAT 2005

- En général l'espérance de vie des femmes est plus de deux ans en moyenne par rapport à l'homme.
- Le TBS féminine est largement inférieur au garçon, la différence est en moyenne de 2%, sauf en 2005 la différence augmente 7 fois plus qu'avant. Cela est dû par l'augmentation de nombre des garçons à l'école primaire.
- Les femmes adultes alphabète sont 71%, tandis que les hommes adultes alphabètes sont 75%.
- Le revenu estimé par un homme (1081 US \$.PPA) est 1,3 fois plus élevé que celui de la femme 778 US\$.PPA ;
- La part des femmes dans les revenus salariaux est de 42%.

3 2 : L'indicateur de participation féminine (IPF)

Cet indicateur mesure trois choses :

- Le taux de participation des femmes dans la vie politique et au prise de décision, on le calcul à l'aide de part en pourcentage des hommes et des femmes dans le parlementaire ;
- Le taux de participation des femmes à l'économique, qui se mesure par le pourcentage des hommes et des femmes au niveau de postes législatives, haut fonctionnaire, directeurs et la part en pourcentage des hommes et des femmes aux postes professionnels et techniques.
- Et enfin l'accès à la ressource économique, qui est calculé par le revenu estimé par les hommes et les femmes (PPA USD).

On obtient à la fin l'IPF en sommant ces trois indicateurs.

L'ISDH se rapporte sur les inégalités de satisfaction des besoins essentiels tandis que l'IPF se base sur les différentes opportunités que la femme doit avoir.

3-3 : Analyse de ces indicateurs

Tableau9 : Evolution des IDH, ISDH, et IPF de 2001-2005

Année	IDH	ISDH	IPF
2005	0,527	0,524	0,368
2004	0,514	0,513	0,363
2003	0,505	0,503	0,360
2002	0,479	0,477	
2001	0,484	0,481	0,396

Source : INSTAT, Rapport National sur le Développement Humain 2006 du PNUD

L'IPF 2003 est de 0,360 un taux de participation de femme de 5% au sein des organes législatifs. De 2001 à 2003 l'IPF diminue de 9%.

Selon le RNDH 2006 du PNUD, il existe un effort à Madagascar pour la réduction des inégalités. En 2002, l'ISDH est de 0,477 et l'IDH 0,479 il y a donc une réduction des inégalités du point de vue de l'IDH ; Pendant ces cinq dernières années l'IDH a augmenté de 8%. Les perspectives offertes aux femmes malgaches sont encore limitées dans tous les secteurs d'activités de la société.

Tableau10 : Evolution d'ISDH, IPF par Faritany en 2001

	ANTANANARIVO	FIANARANTS OA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARA	ANTSIRANA NANA
ISDH	0 ,521	0,381	0,417	0,423	0,361	0,455
IPF	0,373	0,371	0,373	0,441	0,433	0,48
IDH- ISDH	0,002	0,003	0,004	0,003	0,005	0,002

Source : INSTAT/DSM/EPM en 2001

Pendant le période 2001, le niveau de participation des femmes à la vie politique est très faible surtout dans la région de Fianarantsoa (IPF : 0,371), de même pour L'ISDH de la région du Toliara :0,361. On constate que dans la région d'Antananarivo et d'Antsiranana la différence entre ISDH et IDH est le même 0,002, ces sont des régions qui ont connu une faible disparité entre hommes et femmes. Les inégalités entre hommes et femmes dans la région de Toamasina et Toliara sont deux fois plus importante que dans ces deux régions précitées avant.

En 2001, 8% de siège parlementaire seulement sont des femmes et le 92% accaparés par les hommes. Dans le poste de direction, cadre supérieur, le poste d'encadrement et la fonction technique, le nombre de femme n'atteint que 28,9%. Ces chiffres permettent de constater que les femmes malgaches participent peu sur le domaine politique et économique.

Tableau11 : Situation récapitulative des IDH, ISDH et IPF par Faritany en 2005

	IDH	ISDH	IPF
Antananarivo	0,579	0,579	0,34
Fianarantsoa	0,521	0,512	0,307
Toamasina	0,46	0,459	0,411
Mahajanga	0,455	0,448	0,374
Toliara	0,416	0,413	0,407
Antsiranana	0,379	0,395	0,378
Ensemble	0,527	0,524	0,368

Source : INSTAT 2005

Par rapport à l'IPF 2001⁴⁴, l'IPF par faritany a connu une diminution, sauf le faritany de Toamasina. Cette diminution est en moyenne 0,045.

En général l'IPF par faritany est inférieur à 0,5, ce chiffre confirme une faible participation des femmes malgache à la vie politique et économique de pays. Toliara et Toamasina sont les provinces où l'IPF est plus important, contrairement à Antananarivo et Fianarantsoa qui paradoxalement à leur niveau d'IDH, sont classées parmi les plus faibles en matière de participation des femmes.

⁴⁴ Cf. page 34

Chapitre II :

LES DIFFERENTS AVANTAGES DU PAYS POUR L'EGALITE DES SEXES

Ce chapitre portera sur les explications des avantages qu'apporte l'égalité des sexes au niveau de l'économie, de la société, du gouvernement et de la politique.

Section 1 : Les avantages au niveau économique

1.1 Adam Smith (1723-1790)⁴⁵

Dans son ouvrage « recherche sur la nature et les causes de la richesse de la nation » apparu en 1776. Smith a beaucoup parlé dans son étude : la « théorie de la valeur »⁴⁶. D'après lui le travail est la source de la richesse d'une nation. La théorie d'Adam Smith nous permet d'expliquer que quand toute la population travaille que ce soit les hommes ou les femmes, la richesse au niveau de la nation augmente. L'augmentation de la richesse est donc un avantage qu'on peut attribuer à l'économie en cas d'égalité des sexes.

D'après la Banque mondiale : « Ce sont les pays où les rapports hommes-femmes sont les plus égalitaires qui ont tendance à enregistrer les taux de pauvreté les plus bas »⁴⁷. L'égalité entre les sexes, un atout pour l'économie. De plus « la théorie moderne de la croissance »⁴⁸ vérifie ce que dit la banque mondiale. Dans ces trois approches, elle essaie de montrer les avantages pour le pays en cas d'égalité entre homme et femme au

⁴⁵ Cf. HPE Mr Eric thuson MANDRARA 1ère année

⁴⁶ Cf. John Kenneth Galbraith, «L'ère de l'opulence et le libéralisme », l'Harmattan, p.111

⁴⁷ Cf. <http://www.worldbank.org/gender>

⁴⁸ Cf. leçon théorie de la croissance 4^{ème} année

niveau de la société. Il y a une corrélation étroite positive entre la croissance et l'égalité sociale.

1.2 Les autres avantages

A Madagascar plus de la moitié de main d'œuvre sont des femmes. L'imposition de même loi entre homme et femme au domaine de l'éducation favorise le développement. Donner une éducation à la femme peut accélérer le développement du pays. Toutes les mains d'œuvre deviennent plus qualifiées, une femme éduquée est plus productive face à une autre illettrée. Un autre avantage que l'économie peut en tirer c'est l'augmentation de la production. Le pays ne dépend plus de l'extérieur sur les besoins alimentaires, il peut nourrir sa population et prendre l'autonomisation alimentaire. L'augmentation de la production amène le pays à exporter vers l'extérieur, en plus la devise du pays augmente et le déficit de la balance commerciale se réduit. L'égalité des sexes diminue alors toutes les pertes que l'économie malgache subit avec ses partenaires commerciaux extérieurs. Le pays importe directement le produit qui n'existe pas à Madagascar avec la devise.

L'augmentation de la devise à Madagascar augmente la valeur de la monnaie malgache. Promouvoir le genre dans le politique de développement favorise l'économie malgache. En cas d'égalité, l'homme et la femme forment deux facteurs de productions très importantes, ils travaillent ensemble pour avoir plus de croissance, et c'est la croissance qui est une condition nécessaire au développement. Si les hommes et femmes reçoivent le même niveau d'éducation, les femmes pourraient prendre des grandes postes de responsabilité économique.

L'égalité de droit de travail entre les hommes et les femmes développe l'économie de Madagascar. L'existence de plusieurs secteurs informels à Madagascar vérifie la gravité de la pauvreté du pays. Les femmes sont victimes des ces secteurs informels, 70%⁴⁹ des femmes malgache travaillent dans ces secteurs avec un salaire très bas et une mauvaise condition de travail (heure de travail, congés, ...). En cas d'égalité

⁴⁹ Cf. « bulletin d'information sur la population »

toutes les femmes ont la faculté de recourir le même emploi que les hommes. En conséquent le nombre des femmes qui travaillent dans le secteur informel diminue, de même pour le degré de la pauvreté. Si le nombre de travailleurs dans ce secteur diminue, il est alors possible que ces secteurs vont disparaître peu à peu, ce qui incite les entrepreneurs à créer des emplois nouveaux, et diminue le nombre de chômeur sur le marché de travail. L'économie va alors survivre en intégrant le droit égal entre homme et femme

Au niveau du salaire, quand les entreprises accordent le même droit de salaire aux hommes et aux femmes, le niveau de la consommation de chaque famille augmente. En terme économique, cela nous dit qu'il y a un accroissement de la demande, ce qui incite les entreprises à produire plus donc un nouvel investissement se produit.

Prenons par exemple une femme qui travaille hors de son foyer, elle amène ces enfants au service de garderie, l'amélioration de qualité de ces services permet à cette femme de travailler hors de son foyer. Le nombre des femmes sur le marché du travail accroît. Ce qui développe échange. La concurrence au marché incite à améliorer la qualité des produits et des services. Dans ce cas non seulement les offreurs qui tirent de profit, de la même chose pour les demandeurs, ils ont plusieurs choix sur le marché et cela diminue la perte de temps. Le développement de l'échange signifie alors que l'économie fonctionne bien.

L'égalité entre femmes et hommes favorise le marché financier. Si la population possède le même niveau de richesse social, ils ont tous la possibilité d'emprunter des argents à la banque, et entreprendre des activités plus productives, ce qui favorise l'investissement au niveau de l'économie.

L'économie Malgache reçoit ces différents avantages en intégrant l'approche genre au développement. La mise en place de même loi aux hommes et aux femmes permettent aux femmes d'améliorer le bien être de leur famille et avec la croissance de la production on arrive à atteindre le développement.

Section 2 : Les avantages au niveau de la famille et de la femme

A Madagascar, beaucoup de famille n'a qu'une seule source de revenu et vivent au seuil de pauvreté, le père seul qui fait vivre la famille. La société malgache doit comprendre les intérêts de la dimension genre dans le développement. Cela permet à chaque famille d'augmenter leur source de revenu. Le niveau de satisfaction de chaque membre de famille accroît et chaque famille a la faculté d'améliorer leur vie quotidienne. Quand une femme travaille, il n'est plus facile pour la société de discriminer les femmes. La famille ou une société donne un peu plus de valeur et d'autonomie pour les femmes et diminue les nombres des pauvres dans la société. Elle ne dépend plus de son mari. Le manque de revenu de la famille entraîne des problèmes. Vaut mieux envoyer les femmes au travail pour atténuer ce problème, la famille pourrait vivre tranquillement avec l'augmentation revenu.

Le problème des inégalités des sexes est universel, pourtant il est plus prononcé dans les pays pauvres que les pays riches. Ces pays doivent promouvoir l'égalité pour résoudre la pauvreté au niveau des femmes. Quant les femmes reçoivent la même éducation comme les hommes, c'est facile pour eux de chercher du travail, et de faire le même travail comme les hommes. Les offreurs d'emploi peuvent choisir soit un homme soit une femme. L'éducation constitue un bagage pour les femmes quand elle va se marier. Elle élevé ses enfants en tant que mère éduquée, le taux de vaccination des enfants croit et le nombre de la mortalité infantile diminue. La différence biologique entre homme et femme ne disparaît pas en cas d'égalité, c'est la distance entre les hommes et les femmes qui s'amoindrie.

Section 3 : Les avantages du gouvernement

Comme Madagascar fait partie des pays pauvres, la grande préoccupation du gouvernement malgache se porte alors sur l'atténuation de la pauvreté. Depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, aucun gouvernement n'arrive pas à éliminer la pauvreté. Le service de gouvernement augmente de plus en plus et cela amène le

gouvernement malgache à recourir sur les investisseurs extérieur pour combler le manque d'argent. La banque mondiale et le FMI sont les grands partenaires de Madagascar dans la réduction de la pauvreté. En période de pénurie les membres du gouvernement ont beaucoup de travail.

Ainsi l'intégration de l'approche genre dans le développement donne plusieurs avantages au gouvernement :

Le service du gouvernement malgache diminue lorsqu'on adopte l'égalité de droit de travail, de revenu, et l'égalité d'accéder à certaine ressource (éducation, santé, formation....), le dépense gouvernemental se réduit puisqu'il n'est plus nécessaire de donner des éducations gratuite aux enfants, cela fait partie à l'occupation des parents, ils ont assez des ressources à l'éducation de ses enfants. Le gouvernement n'a plus besoin de faire des campagnes de vaccination pour les enfants malgaches si la mère acquiert des formations ou des éducations suffisantes comme le père, la mère comprend facilement les besoins de ses enfants (santé...). Le budget concernant les dons ou les aides destinée au pauvre demeure un surplus pour le gouvernement, il peut allouer cet argent à d'autre besoin de la population, il a la possibilité d'améliorer les infrastructures : route, école, ou bien hôpital.

Chaque membre de la famille possède des revenus suffisants à survivre dans le cas où la mère travail en dehors de son foyer comme le père, le gouvernement n'a plus intérêt à donner des aides aux femmes.

Section 4 : Les avantages au niveau politique

Vue de la gravité de la crise politique à Madagascar de nos jours. Les pays ont intérêt de voir d'abord les différentes sources de cette crise. A cause de la crise, beaucoup d'infrastructures sont détruites. La crise empêche le fonctionnement de notre économie.

Le premier avantage c'est que la crise politique va s'atténuer puisque les femmes n'ont plus raison de revendiquer si leur niveau de revenu est déjà suffisant. L'augmentation de leur revenu augmente leur niveau de satisfaction, et leur mécontentement vis-à-vis du gouvernement va s'atténuer.

Augmenter le nombre de femme au niveau de la prise de décision politique sera un avantage. En période de crise politique les membres d'un gouvernement recourent à plusieurs choix d'idée. Le plus souvent les femmes paraient toujours un modèle devant une situation quelconque. Les idées apportées par les femmes sont presque la meilleure qu'apportent les hommes.

TROISIEME PARTIE :

**LES DIFFERENTES POLITIQUES ADOPTEES ET SES
LIMITES**

Chapitre I :

LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LES INEGALITES DES SEXES

Ce chapitre va nous permettre de voir les stratégies adoptées pour atteindre ces différents avantages précités avant.

D'après ce qu'on a vu auparavant, le problème des inégalités des sexes à Madagascar renforce de plus en plus la pauvreté du pays, de même les inégalités se présentent sous différente forme et touche plusieurs ménages surtout les femmes chef de ménage malgaches. Par conséquent l'action du gouvernement s'oriente sur l'élimination de ces formes d'inégalités pour atteindre le développement durable. A la réalisation des programmes proposés par le gouvernement, les associations et les organisations jouent un rôle très important. Ils doivent éclaircir ces activités à propos de genre. Or le programme n'a pas d'effet sans soutien des partenaires techniques ou bien financiers.

Ce chapitre consiste alors à :

- Enumérer quelques efforts pris par le gouvernement pour l'élimination des inégalités des sexes à Madagascar ;
- Connaître les stratégies des quelques partenaires du pays dans la promotion genre à Madagascar ;
- Citer les rôles des décideurs politiques pendant la mise en œuvre des programmes ;
- Et mentionner l'engagement des parlementaires malgaches face au problème ;

Le problème principal c'est comment atteindre le développement durable à Madagascar ?

Face à la pauvreté, le gouvernement s'engage pour la réduire à travers l'élimination des inégalités des sexes selon divers moyens.

Section 1 : Les stratégies du gouvernement malgache

1.1 : Plan Nationale pour la Promotion de la Femme (PNPF)

C'est une politique réalisée par le gouvernement malgache pour diminuer les inégalités entre les hommes et les femmes. Pour la réalisation du PNPF, le système des Nations Unies consiste à soutenir techniquement et financièrement le Gouvernement Malgache dans la dispersion la PNPF (Politique Nationale pour la Promotion de la Femme). Ces aides consistent à la réalisation de l'organisation d'ateliers de formation organisés dans les 6 chefs lieux des provinces en vue de la mise en oeuvre des PANAGED (Plan d'Actions National pour le Genre et Développement) et PARGED (Plan d'Actions Régional pour le Genre et Développement). Les différents thèmes de ce PNPF sont : politiques, culturelles, et économiques. Le but de cet atelier a été de renforcer la capacité des responsables des régions en matière d'intégration de la dimension genre dans les programmes de développement. Cet atelier a été sous la Coordination technique de la Direction Générale pour la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et des Loisirs. Les différents participant de cet atelier sont nombreux : de différents secteurs et acteurs de la province : des maires, des préfets et sous préfets, des membres des ONG et Associations, des représentants régionaux de quelques ministères techniques, des universitaires, de la police, et autres personnes ressources. Ces deux ateliers ont été co-financés par l'UNESCO, le UNFPA, le PNUD et le PAM dans le cadre du Programme conjoint « Promotion de l'Education de base pour tous les enfants malgaches », du programme « Gouvernance et politiques publiques » et les fonds du Coordonnateur résident du SNU

1 .2 : Renouvellement des lois

Pour donner un peu plus de chance aux femmes dans certain domaines : familiale, éducative, politique, économique, l'Etat procède des révisions des lois ou crée des nouvelles lois en vue de donner plus d'opportunité aux femmes sur la succession de bien, et la nationalité. La mise en place de ces lois est en collaboration étroite avec les juges concernés.

L'article 8 de la constitution malgache dit que : « Les nationaux sont égaux en droits et jouissent des mêmes libertés fondamentales protégées par la loi sans discrimination fondée sur les sexes, le degré d'instruction, la fortune, l'origine, la race, la croyance ou l'opinion ». Cette loi constitue la base de tout le renouvellement de certaines lois concernant les inégalités des sexes.

Citons quelque modification de loi sur le mariage⁵⁰, et propriété de bien.

- Avant, le domicile du mari est le domicile conjugal légal. L'ordonnance N°90.012 du 08.07.9 sur le nom permet à la femme d'avoir un choix sur le domicile conjugal avec un commun accord de son mari. Cette modification donne à la femme la faculté de choisir son domicile conjugal.

La loi sur le partage des biens des époux : la précédente loi assigne le cas de partage de un tiers pour la femme et deux tiers pour l'homme, la loi N°90.014 du 18.12.67 vient d'abroger ce premier loi, et assigne que si les deux époux seront divorcés, le partage égalitaire sera le régime légal sauf s'il y a déjà mentionné dans le contrat de mariage d'autre moyen de partage (art.2)

Sur la loi de mariage, l'Etat interdit le mariage avant 18ans, celle-ci donne à la femme une opportunité de continuer leur étude. Beaucoup de couples qui se marient avant 18 ans, affrontent plusieurs problèmes, à cause de la non maturation : l'homme n'arrive pas à diriger une famille, il est difficile pour lui d'avoir un emploi, l'homme n'a pas encore près à assumer ses responsabilités, en tous cas les femmes sont toujours victime. Un mariage fondé avant 18 ans (mariage précoce) ne dure pas longtemps. Puisque ce couple n'arrive pas à survivre, ce qui augmente le nombre de famille pauvre

⁵⁰ HANTANIRIRNA Adrianasy ANDRIAMAMPIONONA, Lalao, *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar, 1995, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.*

à Madagascar. Pour éviter ce problème l'Etat malgache interdit les jeunes filles de marier avant 18ans.

Des lois concernant la protection des jeunes filles malgache contre la violence. Dans la loi N° 2000-21 du 28 novembre 2000, des sanctions strictes sont prises en cas de violence conjugale et familiale. La peine valait de deux à cinq ans d'emprisonnement si le coup et blessure n'entraîne pas une maladie ou incapacité de travail, pour les autres cas la peine valait de six jours à deux ans d'emprisonnement plus un amende de 25.000 à 90.000franc

Sur le domaine de travail, en évitant toutes sortes de discrimination féminine les lois défendent les droits de travailleurs (hommes ou femmes) tout en respectant les besoins spécifiques des femmes : congés de maternité, ou tout harcèlement sexuel subit aux femmes dans une entreprise ou bien dans le bureau.

A la mise en place de ces lois des conditions sont nécessaires :

- Adopter une institution propre qui charge la promotion du genre et les droits des femmes, cette institution doit avoir un budget propre et un statut ministériel ;
- le nombre des femmes représentants du gouvernement, au niveau des régions, des municipalités et au sein de l'Assemblé ne soit pas inférieur au seuil imposé ;
- Accepter le Protocole à la Charte Africaine sur les Droits de la Femme, et accommoder les lois nationales à la charte puis assurer son application.

1. 3- Education pour tous

Durant la colonisation, les jeunes filles ne pouvaient pas accéder à l'école. Depuis 1990, l'Etat adoptait une nouvelle stratégie d'éducation. Les jeunes filles pourraient aller à l'école de manière égale que les garçons. La mise en place de cette nouvelle loi permet aux parents d'envoyer les fillettes à l'école. Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans le nombre de filles excède le nombre de garçon du même âge. Pour la continuation de ce programme, et pendant le forum de Dakar, le gouvernement s'engage à donner une éducation pour toutes les filles et les garçons de manière égale.

Le chiffre ci dessous illustre l'effort du gouvernement à réduire le taux d'an alphabétisation à Madagascar.

Nombre des filles et des garçons à l'école primaire⁵¹ :

- 1991-1998 :1700000
- 200-2006 :3700000

Cette éducation pour tous fait partie de huit engagements du MAP, éliminer les inégalités de sexe d'ici 2015 dans le domaine de l'éducation.

Les efforts du gouvernement à l'université sont⁵² :

1. Rendre plus compétitif, créatif et employable les sortants de l'enseignement supérieur.
2. La recherche et l'innovation scientifiques et technologiques répondront aux besoins du développement socioéconomique et culturel.
3. Le système d'enseignement supérieur soit diversifiés, de manière à répondre aux besoins économiques et sociaux du Plan d'Action pour Madagascar.
4. La gouvernance des universités publiques sera améliorée.
5. Des universités et instituts techniques privés de qualité seront développés.

1 .4 : Autres solutions

En raison de ce problème des inégalités des sexes, et pour atteindre le développement efficace, Madagascar n'a jamais raté à la participation des diverses conférences internationales concernant le droit de la femme : la charte Africaine de droit de l'homme et des peuples en 1986, la convention sur l'élimination de toute les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 1989 et la conférence de Beijing en 1995. Ce dernier était fortement marqué par la compréhension de tous les participants du développement sur l'intensité de problème des inégalités de genre de nos pays et la nécessité de la lutter pour atteindre le développement efficace. Depuis ce date et avec les

⁵¹Cf. MAP

⁵² Cf. **DEFI 5** : transformer l'enseignement supérieur

MAP Plan d'Action Madagascar, Engagement 3, transformation de l'éducation Madagascar Naturellement ! 057

aides de certains associations, organisations, société civile et les aides de différents partenaires techniques ou financier ; bilatéraux ou multilatéraux, Madagascar adopte la promotion de genre comme fait partie de la stratégie de développement.

Les actions des associations et des organismes se rapprochent plus particulièrement à la promotion de la femme. Pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique, il existe de ressource spécifique destinée à la promotion genre.

Ces divers efforts du gouvernement ont pour but d'atteindre le développement sans inégalités des sexes. Il est un peu difficile pour les hommes de mettre sur un point d'égalité au femme mais l'action du gouvernement doit sensibiliser les personnes cibles.

Le changement de mentalité de chaque individu paraît si importante dans la réalisation du dit programme. Changer la mentalité dit qu'il faut que chacun comprend l'idée de cette notion et à la capacité de recevoir tout changement. Dans le chapitre précédent on a vu que certain de caractère de la femme favorise l'inégalité. Donc c'est pour ces raisons que les femmes doivent changer de comportement pour faciliter les actions du gouvernement. La prise en compte de la notion genre dans le stratégie de développement n'est pas une action typiquement gouvernementale c'est pourquoi le rôle de chaque individu paraît si nécessaire.

Section 2 : Les stratégies de nos partenaires techniques et financiers

2.1 : Genre et FNUAP

Le FNUAP l'un des partenaires spéciaux de Madagascar dans la réalisation de certain programme. Le FNUAP aide Madagascar à la promotion de la notion genre et l'autonomisation des femmes. C'est un engagement N8 – défit N5 du Madagascar Action Plan.

Le programme de FNUAP comprend deux produits essentiels :

- ❖ **Produit 1** : « Les capacités techniques et institutionnelles du Gouvernement et des organisations de la société civile (OSC) à formuler et à mettre en œuvre les

politiques et programmes relatifs au genre pour l'autonomisation de la femme sont renforcées en la matière ».

❖ : **Produit 2** : «La disponibilité des services de counselling, de protection et de référence pour les victimes de violence basée sur le genre est accrue ».

Le produit 1 comprend cinq stratégies, la plus importante c'est l'élimination des barrières juridiques et socio culturelle qui empêche à la réalisation du programme. Les différentes activités de cette stratégie sont :

- contrôler le respect des règles matrimoniaux, lutter la violence au fille, éliminer certains traditions qui sont vulnérable au fille (mariage précoce), sensibilisation de genre, la mise en place des lois pour augmenter le taux de participation de femme sur la prise de décision du pays, enfin insérer dans le programme de formation à l'ENAM le droit de la femme, notion d'égalité et d'équité.

- intégrer le genre, les droits de la femme et les droits en santé de la reproduction dans les secteurs : (SR, Jeunes, VIH/SIDA, Constater le genre comme un programme de développement (droit de la femme)

Pour le produit 2, il existe aussi beaucoup des stratégie :

- Créer de nouveau centre de réception d'information et de conseil juridique aux zones d'intervention de FNUAP.
- Un moyen pour détecter la région (téléphone vert etc.) Pour connaître les femmes attaquer par la violence.

2 .2 : Solution apporté par la banque mondiale pour la lutte contre les inégalités des sexes à Madagascar

La banque mondiale fait partie l'un partenaire financière du pays, elle aide le pays à atteindre certains objectifs de développement. Pour la lutte contre les inégalités entre les sexes, banque mondiale proposent 3 stratégies :

Stratégie1 : L'adoption d'une loi qui ne bénéficie pas les hommes et ne discriminne pas les femmes :

- - Adoption de même loi et protection égale face à la loi ;
- - Mettre des moyens pour atténuer la discrimination de la femme.

Stratégie2 : accélérer de développement économique avec prise en compte de l'égalité d'accès à la ressource et d'égalité de participation.

- **Stratégie3** : diminution des inégalités sur la prise de décision politique et à la prise de décision concernant les ressources. Cette stratégie comprend les activités suivantes :
 - - Donner la même opportunité à toutes les populations d'acquérir aux ressources productives et la disposition d'avoir un revenu ;
 - Protéger les victimes ;
 - Augmenter les taux de participation de femme sur la politique ;

Pour l'augmentation de capacité économique des femmes et l'accélération de toute stratégie d'élimination des inégalités entre les sexes. La Banque Mondiale a adoptée un nouveau programme en 2007 appelé GAR (Gender Equality as Smart Economique, l'égalité entre les sexes est un atout pour l'économie). Plus de 90% de ce projet concerne la santé et l'éducation. Et le 69% du projet sont destinés à la finance, agriculture, développement des secteurs privés, et des infrastructures. Ce programme comprend quatre secteurs clés : la terre, l'emploi, l'agriculture et l'infrastructure. Ce programme concerne 73 pays pauvres et le budget alloué atteint 63 millions de dollars. En avril 2008, des nouveaux programmes étaient lancés pour promouvoir les femmes :

- Atteindre l'égalité hommes femmes dans tous les milieux ruraux et dans le secteur agriculture d'ici 2010 ;
- L'augmentation des investissement des IDA (association internationale de développement) dans l'approche genre ;
- Les secteurs privés doivent agir de manière à augmente le taux de participation des femmes à la vie économique ;
- Les IFC (Société Financière Internationale) l'institution du groupe de banque qui s'occupe le développement du secteur privé ont pour but de protéger les femmes entrepreneuses.

2.3 : Recommandation de PNUD pour l'intégration de l'approche genre

Les recommandations du PNUD pour l'intégration de l'approche genre sont multiples, mais nous n'allons citer que quelques unes :

-Révision de toute forme de loi discriminatoire et la nécessité de la bonne interprétation de juge sur les lois qui paraît un peu ambiguë

-Amélioration du politique du gouvernement pour réduire l'inégalité,

-Amélioration de besoin en santé des femmes.

-Amélioration de la disponibilité des informations et des recherches accès sur le genre, les bases de donnée qui permet de comprendre la disparité de genre à Madagascar.

-Responsabiliser les femmes : assurer le seuil critique 33% réservé aux femmes dans toutes les institutions législatives, judiciaire et exécutive doit être atteint.

-Augmentation de taux de participation et de gouvernance des femmes. Les dirigeants doivent se montrer comme des modèles pour la population.

-Sensibilisation, communications, éducation, sur l'importance de l'égalité, sensibilisation de la société pour comprendre qu'en cas d'égalité il y a succès au niveau du pays.

-Sensibilisation de toutes les personnes concernées : haute parlementaire, juges, fonctionnaires, et les membres des autorités locales.

Section 3 : Les rôles des décideurs politiques, du parlement dans l'élimination de l'inégalité des sexes et les différentes intervenants dans la mise en œuvre

3 1 : Les rôles des décideurs politiques

La réalisation de ces stratégies demande les décideurs politiques à accomplir les rôles ci-après :

- La politique adopter doit accès sur le genre ;
- Apporter des solutions aux problèmes qui paraît très dangereux (propagation de VIH/SIDA ...) en faveurs de l'égalité.
- Chercher de nouveau partenaire comme les sociétés civiles, bailleur de fond, et les autres membres de la communauté internationale.

3 2 : l'engagement du parlementaire malgache

L'engagement du parlement demeure si important pour accomplir les stratégies de gouvernement et les partenariats. Le parlement doit assurer 2 rôles essentiels :

- Suivre les contrats internationaux et les lois nationaux à propos de droits de la femme et de l'élimination des inégalités ;
- Dans toutes les politiques, l'Etat doit intégrer la dimension genre.

Chapitre II : LES LIMITES

L'objet de ce chapitre est de connaître les limites de l'adoption de ces différentes stratégies envisagées.

L'une des contraintes affrontées par le pays c'est le manque de financement pour la réalisation des programmes. L'adoption de ces stratégies et son application demande beaucoup de financement important. Ce problème de financement est déjà un grand problème à Madagascar depuis longtemps jusqu'à aujourd'hui le pays n'a pas encore résolut. Donc quand on passe de l'inégalité à l'égalité, il faut avoir un minimum de financement, et l'engagement du pays face au partenaire technique et financier augmente toujours. Le pays subit toujours les pertes et les extérieurs ont l'avantage. L'augmentation de dette accentue la pauvreté du pays malgache.

Section 1 : North Douglas⁵³

L'étude de North Douglas consiste à expliquer la manière dont on va adopter une loi nouvelle dans un pays ou une société donnée. C'est l'un des auteurs de la nouvelle économie institutionnel. Dans son étude il se positionne d'abord avec les néoclassiques, mais après il change d'idée en trouvant l'institution. D'après lui on peut définir une institution comme « un changement institutionnel pendant un longue période qui est à la fois graduelle et progressive ». Cela signifie que la mise en place d'une institution ne se fait d'un seul coup, ce n'est pas une analyse statique qui est valable dans le temps et dans l'espace. L'adoption de loi se fait alors de manière progressive. A Madagascar c'est le contraire, quand on adopte une loi quelconque, l'application se fait d'une longue période sans évolution qui est valable dans le temps et dans l'espace contrairement à ce que dit cet auteur. Donc le contrainte de nos pays ce que on ne sait pas adopter une loi, on copie tout simplement tout ce que fait l'extérieur.

⁵³ Cf. Leçon institution 4^{ème} année

Section 2 : Les contraintes culturelles et sociologiques

Le problème c'est qu'à Madagascar la population n'a pas assez de niveau de connaissance pour apprendre les lois adoptées. En monde urbain l'application de loi peut être possible puisque l'environnement à ce milieu est différent. Même si une personne ne reçoit pas des éducations à l'école, il peut avoir un minimum de connaissance grâce à ces alentours. L'application de loi est alors facile dans ce milieu à cause de leur niveau de capacité et le progrès qui y existe. De plus, rare sont les hommes qui tiennent compte des coutumes ou les us, la population est déjà modérée, il est alors facile de les sensibiliser pour l'adoption des lois nouvelles.

Par contre en milieu rural, le cas est différent. Le monde rural à Madagascar est encore enclavés et donne plus importance aux coutumes, il ne connaisse même pas l'existence d'une telle ou telle loi mais pourtant les femmes dans ces milieux sont les plus touché par le problème des inégalités sur le genre à Madagascar. Donc il n'est plus étonnant si peu de population seulement connaît la loi, et de même pour ces significations. Il est rare à Madagascar de voir un juge qui explique des lois au niveau de la population particulièrement en monde rural. La plupart des lois sont en version française, ce qui est difficile à comprendre pour la population malgache. Le niveau de la connaissance de la population constitue une limite pour l'application de ces politiques, la majorité de la population dans le monde rural ne fréquente même pas l'école. La population en milieu rural accorde peu d'importance à ces lois par rapport au coutume ou au us.

Le gouvernement incite les juges à expliquer ces lois à la radio ou à la télévision. Mais beaucoup des gens en monde rural n'ont encore ses matériels de communication. Une autre chose qui peut se manifester aussi c'est que le plus souvent, la population en milieu rural n'a pas plus de temps à écouter la radio à cause des travaux, ils dépensent la plupart de leurs temps aux champs.

Les inégalités entre les hommes et les femmes ont plusieurs limites. Il faut bien comprendre la vraie signification de terme égalité. Cela signifie également de donner aux femmes la part de responsabilité et les opportunités qu'elles doivent avoir ou

prendre. Dans le domaine de travail par exemple, l'approche genre consiste à faire comprendre aux hommes que les femmes sont capables de prendre la même responsabilité qu'eux.

On ne peut pas aussi donner plus de responsabilité aux femmes pour éviter que les enfants au foyer soient délaissés notamment pour les mères des jeunes enfants. Naturellement la mère a plus de capacité que le père pour l'occupation des enfants au foyer.

CONCLUSION GENERALE

Pour conclure, cette étude a permis de connaître la dimension genre à Madagascar et ses liens au développement du pays. La lutte contre la discrimination féminine n'est pas nouvelle, ce qui est nouveau c'est l'augmentation des opportunités offertes aux femmes à toutes les activités humanitaires.

La réduction des inégalités au niveau de l'éducation est la première clé de l'élimination des inégalités des sexes au niveau économique, social et politiques. Les malgaches doivent comprendre l'influence du genre en matière de scolarisation des enfants sur le développement du pays. Cet effort contribue à atténuer la pratique des diverses coutumes défavorables aux filles et aux femmes malgaches.

Malgré les efforts du gouvernement malgache, avec l'appui des bailleurs de fonds et les divers partenaires techniques, le changement pour l'autonomisation des femmes est toujours limité à Madagascar, surtout dans les zones rurales. La tradition l'emporte encore au niveau de la population. Le faible revenu des femmes renforce donc la pauvreté.

Il est nécessaire alors d'éliminer ces inégalités de manière à long terme pour atteindre un développement souhaité. En plus « la nouvelle théorie de la croissance »⁵⁴ rejette l'idée que les inégalités des sexes constituent une condition nécessaire de la croissance. Dans cette théorie, la solution la plus adaptée pour atténuer la pauvreté au pays en voie de développement comme Madagascar, c'est l'élimination des inégalités entre les sexes. A Madagascar, même si le pays adopte certaine politique pour atténuer le problème fondé sur le genre, beaucoup de contrainte persiste notamment sur le plan financière, le pays n'a pas assez de ressource pour financer les politiques envisagées.

La situation de Madagascar aujourd'hui est alors très difficile puisque l'implantation des nouvelles stratégies pour diminuer les inégalités entre homme et femme est conditionnée par beaucoup des facteurs.

⁵⁴ Cf. cours de croissance 4^{ème} année

Puisque les filles d'aujourd'hui demeurent les femmes des demain, il est important de renforcer les efforts aujourd'hui pour avoir une bonne femme de demain, qui a la capacité de participer au développement souhaité.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	
SOMMAIRES	
LISTE DES ABREVIATIONS	
GLOSSAIRE DES MOTS CLES	
LISTE DES TABLEAUX	
INTRODUCTION	1
PARTIE I : LE CONTEXTE GENERAL DES INEGALITES SUR LE GENRE	
AVEC L'APPROCHE THEORIQUE APPROPRIE ET LES	
FORMES DES INEGALITES A MADAGASCAR.....	2
Chapitre I- CONTEXTE GENERAL.....	3
SECTION.1 Historique général.....	3
SECTION.2 Historique des femmes malgaches.....	5
SECTION.3 Profil démographique du pays	7
SECTION.4 Situation économique du pays	10
SECTION.5 Malthus (1766-1834)	12
Chapitre II- LES FORMES DES INEGALITES ENTRE LES SEXES	13
SECTION.1 Inégalité de droit.....	13
SECTON.2 Inégalité de travail.....	15
SECTION.3 Inégalité de revenu.....	16
SECTION.4 Inégalité de niveau de vie	19
PARTIE II : L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT ET LES	
AVANTAGES DU PAYS POUR L'EGALITES DES SEXES ET	
SES APPROCHES THEORIQUES SUCCESSIVES	21
Chapitre I- APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT	22
SECTION.1 les sources de problème de genre à Madagascar	22
1.1 La tradition.....	23
1.2 Le droit	24
1.3 Les caractères des femmes	24
1.4 Le degré de la formation reçue	26

SECTION.2 Les conséquences des inégalités sexuelles.....	27
2.1 Au niveau de la famille et de la femme	27
2.2 Les conséquences au niveau du pays	32
2.2.1 La théorie de Keynes et de Marx	32
2.2.2 Autres conséquences.....	32
SECTION.3 les indicateurs de mesure des inégalités entre genre.....	34
3.1 ISDH	34
3.2 IPF.....	38
3.3 Analyse de ces indicateurs.....	40

Chapitre II- LES DIFFERENTS AVANTAGES DU PAYS POUR

L'EGALITE DES SEXES.....	41
---------------------------------	-----------

SECTION.1 Les avantages au niveau de l'économie	41
1.1 Adam Smith (1723-1790).....	41
1.2 Les autres avantages	42
SECTION.2 Les avantages au niveau de la famille et de la femme	43
SECTION.3 Les avantages du gouvernement	44
SECTION. 4 Les avantages au niveau politique	45

PARTIE III : LES DIFFERENTES POLITIQUE ADOPEES ET SES LIMITES46

Chapitre I- LES STRATEGIE DE LA LUTTE CONTRE L'INEGALITE

DE SEXES	47
-----------------------	-----------

SECTION 1-Les stratégies du gouvernement	48
1.1 PNPF	48
1.2 Renouvellement des lois	48
1.3 Education pour tous	50
1.4 Autres solutions	51
SECTION 2- les stratégies de nos partenaires techniques et financiers	52
2.1 Genre et FNUAP	52
2.2 Solution apporté par la banque mondiale pour la lutte contre les inégalités de sexe à Madagascar.....	53
2.3 Recommandation du PNUD.....	55

SECTION 3- Les rôles des décideurs politiques, du parlement dans l'élimination de l'inégalité des sexes	56
3.1 Les rôles des décideurs politiques	56
3.2 Les engagements du parlement	56
Chapitre II- LES LIMITES.....	57
SECTION 1- North Douglas	57
SECTION 2- Les contraintes culturelles et sociologiques	58
CONCLUSION.....	60
TABLE DES MATIERES	
BIBLIOGRAPHIE	
OUVRAGE ET MANUELS	
WEBOGRAPHIE	
REVUE ET PUBLICATION	

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages et manuels**

HANTANIRIRNA Adrianasy ANDRIAMAMPIONONA, Lalao, *Conférence nationale sur les problème du genre à Madagascar, 1995*, Friedrich Ebert et ses partenaires solimotel, Antananarivo, 13p.

STRAGLER Barbara, *Dix questions concernant l'intégration de la dimension genre, Gender Mainstreaming*, Friedrich Ebert- Stiftung, Allemagne 2004,40p.

DIOP Diagne, *rapport sur le genre à Madagascar*, 2000, 20p

RAZAFIMANJATO Jocelyn Yves, *Projection et perspective démographique*, INSTAT/FNUAP/USAID, 1997, 53

- **Rapport et document technique**

PNUD, *Promouvoir la femme*, 1994,169p.

Ministère de l'Economie, de Finance et de Budget, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2005*, 235p.

PNUD, *Evolution des indicateurs de développement humain à Madagascar* , 2006.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2007/2008

Rapport National sur le Développement Humain, *Genre Développement Humain et Pauvreté*, 2003.

PNPF, *Pour un développement équilibré hommes-femmes 2015* , 2000, 87p.

RNDH, « *Genre et développement humain* », 2002, 68p.

Programme des nations unies pour le développement à Madagascar, *L'atelier sur l'approche genre et développement*.

ANDRIANAONITSOA Vonifanja, *Genre en action*, 2008,5p

PILON Marc, *Genre et scolarisation des enfants en Afrique Subsaharienne* , 1996,12p.

Nations unies, *La dimension féminine de VIH/SIDA en Afrique*, 2004, Addis Abeba.

EPM, *Rapport principal* ,2006.

- **WEBOGRAPHIE**

[Http// www.worldbanc.org/gender](http://www.worldbanc.org/gender)

TEXTES DE PROTEE GENERAL

-La loi sur le domicile conjugal le texte de l'ordonnance N 62.089. Du 01.10.62 (art.54).

-L'ordonnance N 90.012.du 08.07.90 sur le nom permet à la femme d'avoir un choix sur le domicile conjugal avec un commun accord de son mari

-La loi sur le partage des biens des époux : la loi N 67.030.du 18.12.67 jusqu'en 1999

- la loi N90.014du 18.12.67vient d'abroger cette loi (art2)

-Des lois concernant la protection des jeunes filles malgache contre la violence : la loi n° 2000-21 du 28 novembre 2000,

NOM : RAELINIAVOSOA HOLIARIJAONA

PRENOM : Hajaherimanana

Sujet : L'approche genre et développement à Madagascar

Nombre de pages : 60

Liste des tableaux : 11

RESUME

Depuis toujours, Madagascar vit dans les inégalités fondées sur le genre. Ainsi, cette étude consiste à analyser la profondeur de la dimension genre, ses liaisons avec la pauvreté, ses conséquences au niveau de la vie de la femme, au niveau de sa famille, au niveau de la société et au niveau de la nation. L'égalité des sexes en matière d'éducation, travail constitue la base du développement. Cela dit que l'effort du gouvernement malagasy doit être fort et à long terme pour promouvoir l'égalité entre genre.

Prioriser par l'OMD, la politique pour promouvoir l'égalité des sexes devient une centre de préoccupation de la société contemporaine.

Mots clés : Genre, inégalité, droit, travail, niveau de vie, pauvreté féminine

Directeur de mémoire : Mr Eric Thuson MANDRARA

Adresse de l'auteur : Cité universitaire Ankatsosy I Porte 377